



# Bulletin Officiel

N° 3892 Vendredi 8 Juillet 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

### AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES 3

SIPHAT

ASSEMBLEE GENERALE 3

SOPAT

INFORMATIONS POST AGO 4-5

BFPME

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB- 5-8

SOPAT 8-9

10

### COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVE DES TITRES OPCVM 11-12

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2010

BFPME

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2010

SOPAT

## COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2011, au plus tard le 20 juillet 2011.**

---

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

Paiement de dividendes

**SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE**  
**-SIPHAT-**

Siège social: Foundouk Choucha -2013 Ben Arous.

En application des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 Juin 2011, la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie informe ses actionnaires que les dividendes à distribuer au titre de l'exercice **2010** seront mis en paiement à partir du **18 Juillet 2011** sur la base de **0,200** dinars par action, représentant **4%** de la valeur nominale fixée à **5** dinars.

L'encaissement de ces dividendes s'effectuera auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires de titres par le biais de la STICODEVAM conformément à son instruction N° 16.

Les dividendes revenant aux actionnaires non dépositaires seront réglés directement et sans frais par la SIPHAT.

---

2011 - AS - 779

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEOULBA**  
**-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Té Boulba.

La Société de Production Agricole Teboulba informe ses actionnaires que lors de sa réunion tenue le 30/6/2011, le conseil d'administration de la **SOPAT** a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **30 juillet 2011** à la Maison d'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053, Les Berges du Lac à Tunis, à partir du 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité 2010 établi par le Conseil d'Administration ;
- Présentation du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2010 ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010;
- Affectation du résultat de l'exercice 2010;
- Approbation des conventions réglementées de l'article 200 CSC ;
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du mandat d'Administrateur en fonction et nomination d'un nouvel Administrateur ;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes ;
- Allocation de jetons de présence ;
- Questions diverses ;
- Formalités légales

---

2011 - AS - 780

## AVIS DES SOCIETES

**بنك تمويل المؤسسات الصغرى والمتوسطة**  
المقر الاجتماعي : 34، نهج الهادي الكراي - المركز العمراني الشمالي - المنزه الرابع

مشروع اللوائح المعروضة على الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2010

**القرار الأول:**

إن الجلسة العامة العادية السنوية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقاريرين العام والخاص لمراقبي الحسابات للسنة المالية 2010 تصادق على تقرير مجلس الإدارة وكذلك على القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2010.

**القرار الثاني:**

تصادق الجلسة العامة العادية على الإتفاقيات الخاضعة للترخيص المبرمة بين الشركة و كل من الرئيس المدير العام و المدير العام المساعد و الخاضعة لأحكام الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.

و بناء على ذلك فقد أبرئت الجلسة العامة ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاما دون قيد أو شرط بخصوص أعمال تسييرهم و إدارتهم للشركة خلال السنة المالية 2010.

تمت المصادقة على هذا القرار.....

**القرار الثالث:**

تصادق الجلسة العامة العادية على توظيف نتيجة سنة 2010 بمبلغ (840.604,269) دينار كما يلي:

( 195.417,930 )	نتائج مؤجلة لسنة 2009 بعد التعديل المحاسبي
(840.604,269)	النتيجة الصافية للسنة المحاسبية 2010 : - الخسائر المتأتية من النشاط الإستغلال : 618.105,642 - الخسائر المتأتية من إهلاكات الأصول : 222.498,627
(1.036.022,199)	نتائج مؤجلة لسنة 2010 : - الخسائر المؤجلة: 813.523,572 - الإهلاكات المؤجلة : 222.498,627

تمت المصادقة على هذا القرار.....

**القرار الرابع :**

تصادق الجلسة العامة على تحديد مكافئة الحضور بمبلغ 5.000 دينار لكل عضو في مجلس الإدارة

تمت المصادقة على هذا القرار.....

**القرار الخامس :**

تصادق الجلسة العامة على تعيين المتصرفين التاليين بمجلس إدارة البنك :

■ السيدة حبيبة الطالبي عضوة ممثلة عن وزارة التعليم العالي و البحث العلمي بمجلس إدارة البنك خلفا للسيد منصف حميدة و ذلك بناء على المراسلة الصادرة عن السيد وزير التعليم العالي و البحث العلمي بتاريخ 13 أفريل 2011.

■ السيد شاكر السلطاني متصرفا ممثلا للدولة عوضا عن السيد جمال الدين بالحاج عبد الله و

ذلك بناء على المراسلة الصادرة عن السيد وزير المالية بتاريخ 31 ماي 2011

■ السيد مراد الجموسي متصرفا ممثلا للدولة عوضا عن السيد محمد الرقيق و ذلك بناء على المراسلة الصادرة عن السيد وزير المالية بتاريخ 31 ماي 2011.

■ السيد نورالدين بوعلي متصرفا ممثلا للشركة الوطنية للاتصالات و ذلك بناء على موافقة

وزارة المالية بإسنادها مقعدا بمجلس الإدارة في مكتوبها بتاريخ 15 جوان 2011 وعن المراسلة

الصادرة عن هذه الشركة بتاريخ 27 جوان 2011.

- Suite -

تجدد الجلسة العامة العادية بالإجماع نيابة الأعضاء الآتي ذكرهم بمجلس الإدارة للسنوات 2011 و 2012 و 2013 إلى حد انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستدعى للمصادقة على القوائم المالية لسنة 2013:

- السيد خليل عمار
- السيد الصادق بجة
- السيدة لمياء الزريبي
- السيد سمير سيدهم
- السيد عبد الحكيم الحامدي

تمت المصادقة على هذا القرار.....

**القرار السادس:**

تصادق الجلسة العامة على تسمية مكتب ..... كمراقب حسابات ثان للفترة النيابية 2011-2013.

تمت المصادقة على هذا القرار.....

**القرار السابع.**

تفوض الجلسة العامة العادية كل الصلاحيات لمن يحمل نسخة من هذا المحضر أو مضمونا منه للقيام بكل إيداع أو نشر كلما اقتضى الأمر ذلك.

تمت المصادقة على هذا القرار.....

2011 - AS - 781

## Informations Post AGO

### **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-**

Siège social :Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010, la Société Tunisienne de Banque- STB- publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I- Les résolutions adoptées.**

##### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

##### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, telle que modifiée par la loi 2006-19, relative aux établissements de crédit, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

##### **TROISIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -**QUATRIEME RESOLUTION**

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité, soit 99,95%.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices ci-après, telle que proposée par le Conseil d'Administration :

	<b>En Dinars</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>14.799.395,396</b>
Report à nouveau	10.247,400
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>14.809.642,796</b>
Réserves légales	0
<b>1<sup>er</sup> reliquat</b>	<b>14.809.642,796</b>
Réserves pour réinvestissement exonérés	9.973.965,000
<b>2<sup>ème</sup> reliquat</b>	<b>4.835.677,796</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	3.835.677,796
<b>3<sup>ème</sup> reliquat</b>	<b>1.000.000,000</b>
Rémunération du capital	0
<b>4<sup>ème</sup> reliquat</b>	<b>1.000.000,000</b>
Fonds social	1.000.000,000

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**SIXIEME RESOLUTION**

Sur proposition de l'Assemblée Générale Ordinaire, les membres du conseil d'administration ont renoncé aux jetons de présence au titre de l'exercice 2010, déterminés initialement à la somme de 60.000,000 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du conseil d'administration délègue à ce dernier tout pouvoir afin d'affecter, en cas de besoin, aux comptes de « provisions » toute somme nécessaire à prélever sur le compte « réserves pour risques bancaires généraux ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir constaté la fin du mandat des commissaires aux comptes actuels, décide de nommer :

- Le groupement IMAC (Abderrazek SOUAI) et Semmar Nedra JELASSI.
- CFA- Cabinet Fethi SAIDI d'Expertise et de Comptabilité.

en tant que commissaires aux comptes, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la décision du conseil d'administration tenu le 02 mai 2011 portant cooptation de Mme Ghribi Samira en qualité de nouvelle administratrice représentant l'Etat, en remplacement de Mr. Hédi ZAR et ce, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les nominations de Mme Medini Amel et Mrs. Hassen Ghenia, Kilani Bouchahoua et Farés Besrou, membres du Conseil d'Administration représentant l'Etat, en remplacement respectivement de Mrs. Ben Cheikh Hédi, Habib Ammar, Ahmed Hadouej et Mohamed Jebali, pour la période restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Société Tunisienne de Banque à émettre un Emprunt Obligataire de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce pour la période de cinq ans, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DOUZIEME RESOLUTION**

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et de l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à acheter et revendre en bourse les actions de la STB en vue de réguler leurs cours .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**TREIZIEME RESOLUTION**

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publication légale et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'une expédition du procès verbal de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**II- Le Bilan après affectation du résultat comptable.**

	(unité = En 1000DT )	
	31-12-2010	31-12-2009
<b><u>ACTIF</u></b>		
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	247 711	120 824
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	276 391	271 926
3- Créances sur la clientèle	5 351 859	4 795 207
4- Portefeuille titres commercial	14 759	16 071
5- Portefeuille d'investissement	293 984	233 821
6- Valeurs immobilisées	80 034	78 583
7- Autres actifs	488 851	450 825
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 753 589</b>	<b>5 967 257</b>
<b><u>PASSIF</u></b>		
1- Banque centrale et C.C.P	30 599	651
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	176 029	178 744
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 009 945	4 296 449
4- Emprunts et ressources spéciales	475 626	422 229
5- Autres passifs	542 104	566 281
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 234 303</b>	<b>5 464 354</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
1- Capital	124 300	124 300
2- Réserves	357 442	341 940
3- Actions propres	220	-661
4- Autres capitaux propres	37 324	37 324
5- Résultats reportés	0	0
6- Résultat de l'exercice	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>519 286</b>	<b>502 903</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 753 589</b>	<b>5 967 257</b>

- Suite -

**III-L'état d'évolution des capitaux propres**

					(unité = En 1000DT )	
		Solde avant répartition au 31/12/2010	Affectation réserves	Dividendes	Fonds social	Solde au 31/12/2010 après répartition
- Capital social		124 300				124 300
- Réserves légales		12 430				12 430
- Réserves extraordinaires		49 479				49 479
- Réserves pour risques bancaires généraux		41 192	3 835			45 027
- Réserves à régime spécial		196 906				196 906
- Réserves pour réinvestissements exonérés		0	9 974			9 974
- Prime d'émission+prime de fusion		38 251				38 251
- Réserves pour fonds social		4 375			1 000	5 375
- Actions propres		220				220
- Autres capitaux propres		37 324				37 324
- Résultats reportés		10	-10			0
- Résultat de l'exercice		14 799	-13 799	0	-1 000	0
<b>TOTAL</b>		<b>519 286</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>519 286</b>

2011 -AS - 782

Informations PostAGO**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA  
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba.

*Projet de résolutions de la Société SOPAT qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 juillet 2011.*

**PREMIERE RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport d'activité 2010 établi par le conseil d'administration et présentation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010;**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture par le Président du rapport d'activité établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2010 et présentation par le commissaires aux comptes de son rapport général et spécial relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2010, approuve le rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif audit exercice tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2010**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers pour l'exercice 2010 tels qu'ils ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION Affectation des résultats et distribution de dividendes**

En application des dispositions légales et de l'article 43 des statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire affecte le résultat de l'exercice 2010 faisant apparaître un bénéfice net de 1 387 418 TND comme suit :

- Suite -

Bénéfice de l'exercice	: 1 387 418
Résultat reporté	: 1 520 465
Bénéfice distribuable	: 2 907 883
Réserves légales (5%)	: 145 394
Dividendes distribuables (0.06dinars/action)	: 708 750
Report à nouveau	: 2 053 739

Cette résolution est adoptée à .....

**QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance de l'autorisation par le conseil d'administration des conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur lesdites conventions, déclare les approuver sans exception ni réserve telles qu'elles sont détaillées dans le rapport précité annexé au présent procès verbal.

Cette résolution est adoptée à .....

**CINQUIEME RESOLUTION : Quitus Aux Administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION : Jetons de présence**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs à titre de jetons de présence au titre de l'exercice 2010 la somme de Cinquante Mille Dinars brut, soit Dix Mille Dinars brut par Administrateur .

Cette résolution est adoptée à .....

**SEPTIEME RESOLUTION : Renouvellement de mandats au sein du Conseil d'administration et nomination d'un nouvel administrateur**

Le conseil a constaté l'arrivée à terme des mandats des Sociétés **GALLUS** et **CHALLENGE SICAR**

L'assemblée générale prend acte et décide de :

- Renouveler le mandat de la Société **GALLUS** pour une durée de trois (3) années, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013 :

- Nommer **l'ATD SICAR** administrateur pour une durée de trois (3) années, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013

Les administrateurs ainsi désignés déclarent n'être soumis à aucune interdiction ou incompatibilité et acceptent la fonction d'administrateur ainsi qu'il résulte de leurs signatures ci-dessous.

Ainsi, le Conseil d'administration de la Société SOPAT S.A. se trouve composé de personnes désignées ci-après :

- Mr Fethi LAHMAR
- Mr Rached LAHMAR
- Mr Imed LAHMAR
- la Sté GALLUS
- la Sté ATD SICAR

L'Assemblée Générale ordinaire souhaite au Conseil d'administration dans son ensemble bonne chance dans la poursuite des objectifs de la société et l'assure de son meilleur soutien.

Cette résolution est adoptée à .....

**HUITIEME RESOLUTION : Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes ;**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Hechemi ABDELWAHED inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans, couvrant les exercices 2011,2012 et 2013. Ainsi, son mandat prendra fin le jour de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à .....

**NEUVIEME RESOLUTION : Pouvoirs**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal dûment signé, tout pouvoir pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution est adoptée à .....

## AVIS

## COURBE DES TAUX DU 08 JUILLET 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,563%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,582%	999,720
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,595%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,732%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,743%	1 007,746
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,752%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,772%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,798%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		997,002
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,143
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 049,335
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 071,745
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 038,342
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		965,333
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,178
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,400
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,585
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,280

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	137,529	137,540		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,053	12,054		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,233	1,234		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,260	33,263		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,594	45,598		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	152,030	152,573		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	530,698	531,993		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	122,652	123,802		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	121,743	122,132		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	111,575	111,733		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	109,543	109,716		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	88,377	88,516		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	151,100	151,580		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	92,275	92,613		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	100,623	100,686		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 244,746	1 244,839		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 150,624	2 162,552		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	105,211	105,539		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	106,882	105,560		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	116,131	115,999		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 155,845	1 159,821		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	114,057	114,501		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	13,784	13,850		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 613,222	5 630,388		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 558,283	6 568,282		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,093	2,078		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,757	1,754		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,024	1,028		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,081	106,091
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,612	102,621
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,401	103,411
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,329	101,339
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	101,494	101,505
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,676	105,684
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	101,981	101,992
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,097	102,108
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,258	102,269
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	103,975	103,983
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	100,863	100,873
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,311	102,322
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,301	102,310
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	104,851	104,861
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,179	104,189
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,515	101,523
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,183	101,192
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,541	102,551
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,580	100,591
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	101,709	101,718

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,351	102,359
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	100,782	100,793
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,583	102,593
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,130	103,138
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,428	100,437
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,353	10,354
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	101,952	101,960
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,093	101,103
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	99,798	99,893
<b>SICAV MIXTES</b>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	72,754	73,388
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	139,211	139,790
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 378,431	1 384,896
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	108,705	109,359
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	110,735	111,353
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	84,046	84,385
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	15,881	15,882
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	251,721	252,827
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	44,474	44,608
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 104,277	2 112,985
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	73,577	73,911
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	55,315	55,384
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	97,964	98,043
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	106,616	106,769
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	98,195	98,265
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,487	11,513
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,337	12,384
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,248	16,399
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	15,890	16,055
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,259	11,294
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	119,233	119,436
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,064	121,966
80	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,001	10,001
81	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	106,980	107,580
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,815	18,908
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,059	100,084
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	100,141	100,178
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	97,245	97,326
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	103,575	103,168
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	131,733	133,028
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,761	9,770
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	109,241	109,682
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	110,295	110,535
91	FCP ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	99,841	100,096
92	FCP ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	98,818	99,605
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	177,202	179,381
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	157,895	159,958
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	138,357	139,436
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 687,734	9 812,109
97	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	185,945	188,939
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	122,546	123,950
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 350,779	1 359,786
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	101,463	102,754
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	27/01/10	-	-	107,049	97,935	97,298
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	03/03/10	-	-	107,735	110,601	111,575
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 666,922	9 599,548

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS**

**BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES**

Siège social : 34 rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1004 El Menzah IV

La Banque de Financement des PME publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Mourad GUELLATY et M Abderrazak GABSI

**BILAN**

Arrêté au 31 décembre 2010  
(Montants exprimés en DT)

<b>ACTIS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1</b>	<b>31 996</b>	<b>2 023</b>
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>2</b>	<b>8 971 240</b>	<b>18 425 931</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>3</b>	<b>82 666 023</b>	<b>54 427 705</b>
<i>Concours à la clientèle</i>		64 301 219	48 235 246
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>		21 039 970	7 566 726
<i>Provisions et agios réservés</i>		-2 675 166	-1 374 267
<b>Portefeuille-titres commercial</b>		-	-
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>4</b>	<b>3 780 926</b>	<b>500 000</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>5</b>	<b>1 152 170</b>	<b>857 673</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>		1 627 213	1 171 271
<i>Amortissements des immobilisations corporelles</i>		-704 009	-505 608
<i>Immobilisations incorporelles</i>		342 458	281 404
<i>Amortissements des immobilisations incorporelles</i>		-113 492	-89 394
<b>Autres actifs</b>	<b>6</b>	<b>604 041</b>	<b>487 888</b>
<i>Comptes d'attente &amp; de régularisation (A)</i>		74 258	60 672
<i>Autres (A)</i>		529 783	427 215
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>97 206 394</b>	<b>74 701 220</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Banque Centrale et CCP</b>		-	4 055
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>		-	-
<b>Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>7</b>	<b>994 170</b>	<b>193 501</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>8</b>	<b>20 047 316</b>	<b>10 284 142</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>9</b>	<b>2 062 757</b>	<b>1 736 475</b>
<i>Provisions pour passifs et charges</i>		35 353	20 687
<i>Comptes d'attente &amp; de régularisation (P)</i>		377 881	945 790
<i>Autres (P)</i>		1 649 523	769 998
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>23 104 244</b>	<b>12 218 174</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capital</b>	<b>10</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100 000 000</b>
<b>Capital non appelé</b>		<b>-25 000 000</b>	<b>-37 500 000</b>
<b>Réserves</b>		<b>138 174</b>	<b>178 464</b>
<b>Autres capitaux propres</b>		-	-
<b>Résultats reportés</b>		<b>-195 418</b>	<b>-</b>
<b>Résultat en instance d'affectation</b>		-	<b>-287 971</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-840 604</b>	<b>92 553</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>74 102 152</b>	<b>62 483 046</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>97 206 394</b>	<b>74 701 220</b>

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2010

*(Montants exprimés en DT)*

PASSIFS EVENTUELS	Notes	30/12/2010	31/12/2009
<b>HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données</b>			
<b>HB 2 - Crédits documentaires</b>			
<b>HB 3 - Actifs donnés en garantie</b>			
<b>TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS</b>			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>11</b>		
<b>HB 4 - Engagements de financement donnés</b>		<b>19 006 781</b>	<b>10 830 003</b>
<i>HB 4a - Crédits notifiés, engagés et non utilisés</i>		17 090 866	8 926 106
<i>HB 4b - Lettres d'engagement en couverture de CREDOC</i>		1 915 915	1 903 896
<b>HB 5 - Engagements sur titres</b>		<b>4 098 798</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>23 105 578</b>	<b>10 830 003</b>
<b>ENGAGEMENT RECUS</b>	<b>12</b>		
<b>HB 6 - Engagements de financement reçus</b>		<b>52 429 823</b>	<b>40 685 334</b>
<b>HB 7 - Garanties reçues</b>		<b>73 641 571</b>	<b>41 097 895</b>
<i>HB 7a - Garanties reçues de l'Etat</i>		3 245 790	1 877 978
<i>HB 7b - Garanties reçues des entreprises d'assurance</i>		42 028 407	20 302 350
<i>HB 7c - Garanties reçues de la clientèle</i>		28 367 374	18 917 568
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>126 071 394</b>	<b>81 783 229</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**Exercice clos le 31 décembre 2010**  
*(Montants exprimés en DT)*

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>Notes</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>13</b>	<b>4 813 608</b>	<b>3 543 746</b>
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		581 139	694 526
<i>Opérations avec la clientèle</i>		4 232 469	2 849 220
<b>Commissions (en produits)</b>	<b>14</b>	<b>400 523</b>	<b>279 035</b>
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>		-	-
<b>Revenus du portefeuille d'investissement</b>		-	-
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>		<b>5 214 131</b>	<b>3 822 781</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>15</b>	<b>-315 117</b>	<b>-158 886</b>
<b>Commissions encourues</b>	<b>16</b>	<b>-91 380</b>	<b>-13 233</b>
<b>Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>		-	-
<b>Total des charges d'exploitation bancaire</b>		<b>-406 497</b>	<b>-172 119</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 807 635</b>	<b>3 650 661</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>17</b>	<b>-621 273</b>	<b>-402 784</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>18</b>	<b>-117 872</b>	-
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>19</b>	<b>7 747</b>	-
<b>Frais de personnel</b>	<b>20</b>	<b>-3 073 125</b>	<b>-2 164 990</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>21</b>	<b>-1 604 122</b>	<b>-989 839</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations</b>	<b>22</b>	<b>-222 499</b>	<b>-195 323</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-823 508</b>	<b>-102 274</b>
<b>Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>23</b>	<b>-11 771</b>	<b>299 602</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>-835 279</b>	<b>197 327</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>24</b>	<b>-5 325</b>	<b>-104 774</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-840 604</b>	<b>92 553</b>

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Exercice clos le 31 décembre 2010**  
*(Montants exprimés en DT)*

<b>ACTIVITES D'EXPLOITATIONS</b>	<b>Notes</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 988 841	3 449 089
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-1 192 203	-102 609
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-	-
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-21 713 681	-20 316 449
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		-18 852	924
6- Encaissements / restitutions d'avances SOTUGAR		660 344	62 925
7- Sommes versées au personnel et aux créiteurs divers		-3 609 208	-3 142 058
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		31 442	3 539
9- Impôt sur les sociétés		-	-141 952
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</b>		<b>-23 853 317</b>	<b>-20 186 591</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	-
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-3 398 798	-500 000
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-870 851	-520 286
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</b>		<b>-4 269 649</b>	<b>-1 020 286</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
1- Emission d'actions		12 500 000	12 500 000
2- Emission d'emprunts		-	-
3- Remboursement d'emprunts	25	-42 580	-
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		6 235 380	5 672 596
5- Dividendes versés		-	-
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>18 692 800</b>	<b>18 172 596</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		-9 430 166	-3 034 281
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	26	18 420 354	21 454 635
<b>Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice</b>		<b>8 990 188</b>	<b>18 420 354</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

### Note 1. Présentation de la Banque et de son régime fiscal :

#### (a) Présentation de la Banque

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) est un établissement de crédit créé sous la forme d'une société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 25 février 2005. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances du 28 février 2005, et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par les textes subséquents.

Son activité consiste essentiellement à :

- Octroyer des financements particulièrement en partenariat avec les établissements de crédit ;
- Supporter, en partie, les risques encourus par les banques qui financent les projets à travers l'octroi de garantie ;
- Participer dans le capital des petites et moyennes entreprises existantes ou à créer.

Son siège social, est sis au 34 rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis.

Fixé initialement à 50 000 000 DT, le capital social a été porté à 100 000 000 DT suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2009. Il est divisé en 10 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 dinars chacune et se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
Etat Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Tunisie Telecom	1 000 000	10 000 000	10%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports	600 000	6 000 000	6%
Office Tunisien de Commerce	200 000	2 000 000	2%
Société Tunisienne de Garantie	2	20	-
Président Directeur Général de la BFPME	2	20	-
<b>Total Général</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100%</b>

#### (b) Régime fiscal de la Banque

La BFPME est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt dû ne peut être inférieur au minimum 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

De part son statut d'établissement de crédit ayant la qualité de banque, la BFPME est un assujetti partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

Par ailleurs, la Banque est essentiellement soumise aux taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (TCL) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale ;
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;

- La contribution au FOPROLOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## **Note 2. Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :**

---

L'exercice clos le 31 décembre 2010, a été marqué par les faits suivants :

- 2.1 Les engagements de la Banque totalisent au 31 décembre 2010 la somme de 104 347 955 DT (dont 19 006 781 DT hors bilan) contre 66 631 975 DT (dont 10 830 003 DT hors bilan), enregistrant ainsi un accroissement de **56,6%** contre un accroissement de **53,4%** en 2009.
- 2.2 La Banque a commencé à débloquer, en 2010, des concours imputés sur les ressources spéciales de la ligne allemande KFW FOCRED III (crédit rétrocédé) dont l'enveloppe est de 6 135 502,57 Euros.
- 2.3 L'entrée en vigueur, après approbation de la chambre des députés en date du 4 février 2010, des trois accords de prêts et des trois accords de garanties relatifs au financement du projet d'efficacité énergétique sur la ligne Banque Mondiale signés le 08 juillet 2009.
- 2.4 Les services de contrôle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ont engagé, au cours du mois d'avril 2010, une vérification approfondie des déclarations sociales couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2009. Les résultats de ce contrôle ont été notifiés à la Banque en date du 25 juin 2010 faisant apparaître une taxation au titre des contributions non versées de 25 979 DT acceptée par la Banque et payée en septembre 2010.
- 2.5 La Banque a connu une augmentation marquante de son portefeuille-titres suite à sa participation à l'augmentation du capital ou à la création de sociétés d'investissement principalement dans les gouvernorats de Sidi Bouzid, Kasserine, El Kef et Jendouba pour 8,4 millions DT (dont un montant de 3,4 millions DT libéré en 2010 et un montant de 0,5 million DT libéré en 2009).

## **Note 3. Référentiel comptable**

---

Les états financiers de la BFPME, arrêtés au 31 décembre 2010, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la Banque sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et particulièrement les normes sectorielles bancaires NC 21, NC 22, NC 23, NC 24 et NC 25 telles qu'approuvées par arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la BFPME et les Normes Comptables Tunisiennes n'est à souligner.

## **Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

---

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Banque pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

---

**(a) Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

**(b) Unité monétaire**

Les états financiers de la BFPME sont libellés en Dinar Tunisien.

**(c) Sommaire des principales méthodes comptables*****i) Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents :***

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, dans le résultat lors de la signature de l'accord de prêt avec le promoteur.

Les commissions d'engagement sont décomptées sur la base des sommes engagées et non encore utilisées et sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts des prêts sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont inscrits en actif soustractif sous l'intitulé « agios réservés ».

***ii) Provisions sur prêts :***

La provision sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la Banque correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés, de la valeur des garanties obtenues et des encaissements intervenus postérieurement à la date de clôture et avant la date d'arrêté des comptes.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués sont les suivants :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

***iii) Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents :***

Le portefeuille-titres est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

## **Portefeuille d'investissement**

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable, est estimée utile à l'activité de la Banque mais non détenus à des fins de contrôle ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

### ***Titres de participation à caractère durable :***

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date du transfert de la propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

### ***Titres d'investissement :***

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes dégagées par rapport au coût amorti ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- une forte probabilité que la Banque ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### ***Titres représentant des participations-financement :***

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de participation sont constatées à la date du transfert de la propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. A défaut, elles sont constatées en bloc lors de la cession. Elles sont présentées au niveau de l'état de résultats sous l'intitulé « revenus du portefeuille titres d'investissement ».

## **Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial se compose des titres à revenu fixe et/ou à revenu variable détenus à des fins de transaction ou de placement. A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

### ***Titres de transaction :***

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

---

***Titres de placement :***

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas prises en compte.

**Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Assimilées à des intérêts, les plus-values sur participations-financement sont constatées en produits à mesure qu'elles sont courues, lorsque leur encaissement effectif est jugé raisonnablement sûr.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque, sont pris en compte en résultat dès leur encaissement.

***iv) Comptabilisation des ressources et charges y afférentes :***

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

***v) Immobilisations et autres actifs non courants :***

Les immobilisations détenues à des fins administratives sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la Banque sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la BFPME, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- Logiciels	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%

***vi) Avantages bénéficiant au personnel :***

Les avantages consentis au personnel de la Banque sont essentiellement à court terme tels que les salaires, les primes et les indemnités.

La Banque comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice, au titre des régimes de base et complémentaire de sécurité sociale et de celui relatif à la réparation des accidents de travail, est constaté en charges.

**vii) Impôt sur les bénéfices :**

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la Banque correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la Banque et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

**viii) Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :**

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

**ix) Provision pour avantages du personnel**

En application de la convention collective des banques, les employés de la Banque ont droit à une indemnité de départ à la retraite qui est égale à six salaires.

La Banque comptabilise une provision pour avantages du personnel (passif) afin de faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

Cette provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

**Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :**

**5.1. Notes au bilan :**

**1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 31 996 DT au 31 décembre 2010, contre 2 023 DT au 31 décembre 2009 ; il se détaille comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
Caisse	2 135	2 023
Avoirs, en dinars, à la BCT	29 861	-
<b>Total</b>	<b>31 996</b>	<b>2 023</b>

## 2- Créances sur les établissements bancaires :

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 8 971 240 DT au 31 décembre 2010, contre 18 425 931 DT au 31 décembre 2009, accusant ainsi une baisse de 51% ; ils se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
Placements / marché monétaire et créances rattachées	8 563 046	18 153 544
Créances sur les établissements bancaires	408 193	272 387
<b>Total</b>	<b>8 971 240</b>	<b>18 425 931</b>

## 3- Créances sur la clientèle :

Au 31 décembre 2010, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 82 666 023 DT, contre un solde net de 54 427 705 DT au 31 Décembre 2009, soit une augmentation de 52 % ; elles s'analysent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Créances sur ressources ordinaires</b>	<b>64 301 219</b>	<b>48 235 246</b>
Principal à échoir	54 604 041	42 926 041
Impayés en principal	7 141 298	3 697 059
Impayés en intérêts	2 480 487	1 566 939
Commissions d'engagement impayées	32 455	23 549
Intérêts courus et non échus	13 088	-
Commissions d'engagement courus	29 851	21 658
<b>Créances sur ressources spéciales</b>	<b>21 039 970</b>	<b>7 566 726</b>
Principal à échoir RS	20 236 907	7 342 688
Impayés en principal RS	173 522	50 421
Impayés en intérêts RS	312 524	110 744
Commissions d'engagement impayées RS	23 229	4 974
Intérêts courus et non échus RS	277 978	56 554
Commissions courus et non échus RS	15 810	1 345
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>85 341 189</b>	<b>55 801 972</b>
<i>A déduire couverture :</i>		
Provisions	-1 394 471	-787 863
Agios réservés	-1 280 695	-586 403
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>82 666 023</b>	<b>54 427 705</b>

Les analyses des engagements bilanciaux et extra-bilanciaux au 31 décembre 2010 par classe de risque et par secteur d'activité se présentent comme suit :

## a) Analyse et classification des engagements envers la clientèle par classe de risque

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Principal à échoir, sur ressources ordinaires	414 478	43 936 706	532 997	1 778 746	7 941 114	<b>54 604 041</b>
Principal à échoir, sur ressources spéciales	7 250 742	12 268 812	-	211 716	505 636	<b>20 236 907</b>
Impayés en principal	-	3 162 010	112 344	349 776	3 690 690	<b>7 314 820</b>
Impayés en intérêts	2 192	1 502 794	16 938	127 803	1 143 284	<b>2 793 011</b>
Impayés en commissions d'engagement	(131)	49 615	-	339	5 861	<b>55 684</b>
Intérêts courus et non échus	147 109	184 257	-	820	4 526	<b>336 712</b>
<b>ENGAGEMENTS BILANTIELS</b>	<b>7 814 390</b>	<b>61 104 195</b>	<b>662 279</b>	<b>2 469 200</b>	<b>13 291 111</b>	<b>85 341 175</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>10 561 497</b>	<b>8 121 048</b>	-	-	<b>324 236</b>	<b>19 006 781</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>18 375 886</b>	<b>69 225 243</b>	<b>662 279</b>	<b>2 469 200</b>	<b>13 615 347</b>	<b>104 347 955</b>
Agios réservés	-	-	(16 965)	(124 803)	(1 138 928)	<b>(1 280 695)</b>
Provisions sur engagements bilanciers douteux	-	-	(21 424)	(154 585)	(1 218 462)	<b>(1 394 471)</b>
Provisions sur engagements extra-bilanciers douteux	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	-	-	<b>(38 389)</b>	<b>(279 388)</b>	<b>(2 357 390)</b>	<b>(2 675 166)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>18 375 886</b>	<b>69 225 243</b>	<b>623 890</b>	<b>2 189 813</b>	<b>11 257 957</b>	<b>101 672 789</b>
<i>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</i>			<b>0,63%</b>	<b>2,37%</b>	<b>13,05%</b>	
			<b>16,05%</b>			
<i>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</i>			<b>5,80%</b>	<b>11,31%</b>	<b>17,31%</b>	
			<b>15,97%</b>			

**b) Analyse et classification des engagements envers la clientèle par secteur :**

SECTEUR	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Ind. Agro-Alimentaire	3 166 292	19 725 828	399 051	615 506	4 324 314	28 230 992
Ind. Chimiques & Plastiques	3 453 715	9 045 767		598 348	731 006	13 828 835
I.M.C.C.V.	1 296 593	10 126 232			1 323 124	12 745 949
Services & Divers	3 302 197	7 368 822	96 431	148 919	1 074 333	11 990 703
Ind. Textile & Habillement	3 475 905	4 937 488		466 721	1 095 867	9 975 981
N .T. I .C	1 165 625	3 888 280		367 960	2 297 322	7 719 187
Ind. Diverses	801 223	4 122 468	166 798		1 051 777	6 142 265
Ind. Mécaniques & Métallurgiques	528 116	4 315 183		231 169	593 360	5 667 828
Agriculture	961 385	2 078 679			75 159	3 115 223
Ind. Electriques & Electroniques		508 879			888 709	1 397 588
Energie/Energies renouvelables		1 304 275				1 304 275
Ind. Cuir et Chaussures	224 835	967 806				1 192 641
Ind. Bois, Liège & Ameublement		835 536		40 577	160 376	1 036 489
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>18 375 886</b>	<b>69 225 243</b>	<b>662 279</b>	<b>2 469 200</b>	<b>13 615 347</b>	<b>104 347 955</b>

**4- Portefeuille d'investissement :**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 une valeur de 3 780 926 DT, contre une valeur 500 000 DT au 31 décembre 2009 ; elle se détaille comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
Titres de Participation "S.G. Pôle Technologique de Sousse"	1 250 000	500 000
Titres de Participation "SODINO"	1 200 000	-
Titres de Participation "SODEK"	548 798	-
Titres de Participation "FONDS IRADA LE KEF"	400 000	-
Titres de Participation "FONDS IRADA JENDOUBA"	400 000	-
Titres de Participation "SODESIB"	100 000	-
Provisions pour dépréciation des titres de participation SODINO	-117 872	-
<b>Total</b>	<b>3 780 926</b>	<b>500 000</b>

**5- Valeurs immobilisées :**

Cette rubrique présente une valeur nette comptable de 1 152 170 DT au 31 décembre 2010, contre 857 673 DT au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 34%. Le tableau des immobilisations et des amortissements se présente comme suit :

	Immob. en cours	Autres immob. corpor.	Matériel de transport	Matériel de Commun.	Matériel informatique	Logiciels	Matériel de Bureaux	A.A.I	Total
<b>Coût d'acquisition</b>									
<i>En début de l'exercice</i>	147 886	-	444 591	-	297 895	133 518	305 771	123 014	1 452 675
Acquisitions	29 031	26 098	214 008	19 247	54 371	5 925	68 351	99 966	516 995
Sorties	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>A la clôture de l'exercice</i>	176 917	26 098	658 599	19 247	352 266	139 443	374 122	222 980	1 969 671
<b>Amortissements</b>									
<i>En début de l'exercice</i>	-	-	219 570	-	188 685	89 394	74 338	23 015	595 002
Dotation de l'exercice	-	1 787	99 395	1 558	49 210	22 310	31 396	16 842	222 499
<i>A la clôture de l'exercice</i>	-	1 787	318 965	1 558	237 895	111 704	105 734	39 857	817 501
<b>VCN au 31/12/2009</b>	147 886	-	225 021	-	109 211	44 124	231 433	99 999	857 673
<b>VCN au 31/12/2010</b>	176 917	24 310	339 634	17 689	114 371	27 739	268 388	183 123	1 152 170

**6- Autres actifs :**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 604 041 DT au 31 décembre 2010, contre 487 888 DT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 24% ; il s'analyse comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>74 258</b>	<b>60 672</b>
Charges constatées d'avance	48 848	11 692
Produits à recevoir (*)	25 409	48 981
<b>Autres débiteurs</b>	<b>529 783</b>	<b>427 215</b>
Commissions d'étude et de gestion à recevoir	124 157	82 799
Personnel	154 371	111 487
Crédit d'impôt sur les sociétés	183 742	188 728
Débiteurs divers	67 513	44 202
<b>Total</b>	<b>604 041</b>	<b>487 888</b>

(\*) Cette rubrique contient deux échéances en intérêts sur la Ligne Espagnole (600,079 DT et 2 172,286 DT) que la Banque ne les a pas comptabilisées en charges mais plutôt dans un compte d'attente, et ce suite à l'incertitude grevant l'issue du dossier LBM objet d'une lettre d'engagement de la BFPME au profit de la Banque de l'Habitat (BH), adossée sur la Ligne Espagnole et destinée à la couverture partielle d'un reliquat équivalent à 167 mille Euros (320 mille DT) d'une lettre de crédit ouverte par la BH au nom de LBM et au profit de son fournisseur espagnol FGIC.

Cette lettre de crédit a expiré le 30 septembre 2007 sans être renouvelée et, par conséquent, la lettre d'engagement de la BFPME au profit de la BH dont la validité est tributaire de l'engagement de la BH envers LBM et son fournisseur espagnol FGIC est arrivée également à expiration.

Toutefois, malgré la saisie de la Banque Centrale de Tunisie à propos de l'annulation du reliquat non encore utilisé sur la Ligne Espagnole, la banque espagnole « instituto de credito » - ICO a débloqué le reliquat de l'accréditif au profit du fournisseur espagnol et la Banque Centrale de Tunisie a adressé à la BFPME un échéancier relatif au montant débloqué et a entamé le prélèvement direct des échéances en 2010.

Devant ces faits, la BFPME compte prochainement intenter une action en justice en vue de préserver ses intérêts.

#### 7- Dépôts de la clientèle :

Ce poste totalise la somme de 999 170 DT au 31 décembre 2010, contre 193 501 DT au 31 décembre 2009 ; il se détaille comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
Dépôts des Fonds communs de placement à risque	1 435	24 806
Dépôts du Fonds d'amorçage	5 744	1 362
Autres sommes dues à la clientèle	986 991	167 333
<b>Total</b>	<b>994 170</b>	<b>193 501</b>

#### 8- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales ont atteint 20 047 316 DT au 31 décembre 2010, contre 10 284 142 DT au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 95% ; elles se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Ressources spéciales d'origine extérieure</b>	<b>15 507 621</b>	<b>7 684 858</b>
Ligne italienne	5 398 078	4 050 320
Ligne espagnole	859 014	788 399
Ligne FOCRED	834 000	-
Ligne JBIC	8 416 529	2 846 140
<b>Ressources spéciales d'origine budgétaire</b>	<b>4 327 720</b>	<b>2 503 970</b>
FOPRODI	4 028 820	2 277 100
RITI	298 900	226 870
<b>Dettes rattachées aux ressources spéciales</b>	<b>211 975</b>	<b>95 314</b>
D'origine extérieure	129 517	53 929
D'origine budgétaire	82 459	41 385
<b>Total</b>	<b>20 047 316</b>	<b>10 284 142</b>

**9- Autres passifs :**

Le solde cumulé des autres comptes de passif s'élève à 2 062 757 DT au 31 décembre 2010, contre 1 736 475 DT au 31 décembre 2009 ; il se détaille comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>35 353</b>	<b>15 285</b>
<b>Provisions pour éléments hors bilan</b>	<b>-</b>	<b>5 402</b>
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>377 881</b>	<b>945 790</b>
Dons à payer à l'amicale de la BFPME	47 925	35 000
Autres charges à payer (Loyers, Jetons de présence, Congés et primes à payer au personnel ...)	329 956	910 790
<b>Autres créditeurs</b>	<b>1 649 523</b>	<b>769 998</b>
Avances reçues de SOTUGAR (Régime de Garantie)	-	62 925
Fournisseurs	811 273	309 573
Etat, impôts et taxes	<b>9.1</b> 248 000	185 764
Organismes de sécurité sociale	<b>9.2</b> 144 225	85 525
Créditeurs divers	446 025	126 212
<b>Total</b>	<b>2 062 757</b>	<b>1 736 475</b>

**9.1. Etat, impôts et taxes :**

	Au 31 décembre	
	2010	2009
TVA à payer	166 657	134 488
Retenues à la source	47 626	45 083
TCL à payer	8 466	347
TFP à payer	22 365	4 045
Contribution au FOPROLOS à payer	2 887	1 801
<b>Total</b>	<b>248 000</b>	<b>185 764</b>

**9.2. Créditeurs divers :**

	Au 31 décembre	
	2010	2009
STB, dette / rémunérations dues au personnel détaché	92 725	79 234
BCT, dette / rémunérations dues au personnel détaché	14 374	3 503
Autres créditeurs divers (*)	338 927	43 474
<b>Total</b>	<b>446 025</b>	<b>126 212</b>

(\*) Cette rubrique inclut principalement les primes à payer au titre de l'année 2010 pour un montant de 258 250 DT.

**10- Capitaux propres :**

Figure sous cet intitulé, l'intérêt résiduel dans les actifs de la Banque après déduction de tous ses passifs. Les capitaux propres ont passé de 62 483 046 DT au 31 décembre 2008 à 74 102 152 DT au 31 décembre 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 11 619 106 DT (*environ 19 %*).

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital souscrit	Capital non appelé	Réserves légales	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2008</b>	<b>50 000 000</b>		<b>16 521</b>	<b>75 000</b>	<b>110 183</b>	<b>128 669</b>	<b>50 330 373</b>
Modifications comptables affectant les résultats reportés					-439 880		<b>-439 880</b>
<b>Soldes retraités</b>	<b>50 000 000</b>		<b>16 521</b>	<b>75 000</b>	<b>-329 697</b>	<b>128 669</b>	<b>49 890 493</b>
Augmentation du capital	50 000 000	-50 000 000					-
Libération du 1/4 du capital		12 500 000					<b>12 500 000</b>
Affectations des résultats accumulés en réserves			11 943	75 000	41 726	-128 669	-
Résultat net de l'exercice clos au 31/12/2009						92 553	<b>92 553</b>
<b>Solde au 31/12/2009</b>	<b>100 000 000</b>	<b>-37 500 000</b>	<b>28 464</b>	<b>150 000</b>	<b>-287 971</b>	<b>92 553</b>	<b>62 483 046</b>
Libération du 2 <sup>ème</sup> quart du capital		12 500 000					<b>12 500 000</b>
Affectations des résultats accumulés en réserves					92 553	-92 553	-
Utilisation sur les réserves pour fonds social				-40 290			<b>-40 290</b>
Résultat net de l'exercice clos au 31/12/2010						-840 604	<b>-840 604</b>
<b>Solde au 31/12/2010</b>	<b>100 000 000</b>	<b>-25 000 000</b>	<b>28 464</b>	<b>109 710</b>	<b>-195 418</b>	<b>-840 604</b>	<b>74 102 152</b>

**5.2. Notes à l'Etat des engagements hors bilan :****11- Engagements donnés :**

Les engagements donnés s'élèvent à 23 105 578 DT au 31 décembre 2010, contre 10 830 003 DT au 31 décembre 2009, soit une hausse substantielle de 113% ; ils se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Crédits notifiés, engagés et non utilisés</b>	<b>17 090 866</b>	<b>8 926 106</b>
Sur ressources ordinaires	9 962 142	8 484 106
Sur ressources spéciales d'origine extérieure	6 845 303	442 000
Sur ressources spéciales d'origine budgétaire	283 420	-
<b>Lettres d'engagement en couverture de CREDOC</b>	<b>1 915 915</b>	<b>1 903 896</b>
<b>Engagements sur titres</b>	<b>4 098 798</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>23 105 578</b>	<b>10 830 003</b>

**12- Engagements reçus :**

Les engagements reçus se décomposent comme suit à la date de clôture :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>52 429 823</b>	<b>40 685 334</b>
Sur ligne italienne	-	-
Sur ligne espagnole	-	-
Sur ligne JBIC	44 668 953	40 685 334
Sur ligne BM	7 477 450	-
Sur ressources du FOPRODI	283 420	-
<b>Garanties reçues</b>	<b>73 641 571</b>	<b>41 097 896</b>
Prise en charge par l'Etat du risque de non recouvrement sur dotations FOPRODI & RITI	3 245 790	1 877 978
Garanties reçues de la SOTUGAR	42 028 407	20 302 350
Garanties reçues de la clientèle	28 367 374	18 917 568

**5.3. Notes à l'Etat de résultat :****13- Intérêts et revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 4 813 608 DT en 2010, contre 3 543 746 DT en 2009, soit un accroissement de 36% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2 010	2 009
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>581 139</b>	<b>694 526</b>
Intérêts des placements sur le marché monétaire	581 139	694 526
<b>Opérations avec clientèle</b>	<b>4 232 469</b>	<b>2 849 220</b>
<b>Intérêts des crédits à long et moyen termes</b>	<b>4 012 134</b>	<b>2 736 268</b>
- Intérêts conventionnels des crédits sur ressources ordinaires	3 116 333	2 381 193
- Intérêts conventionnels des crédits sur ressources spéciales	636 409	232 953
- Intérêts de retard	259 392	120 132
<b>Commissions assimilées à des intérêts</b>	<b>217 319</b>	<b>112 952</b>
- Commissions d'engagement des crédits sur ressources ordinaires	95 244	83 326
- Commissions d'engagement des crédits sur ressources spéciales	56 787	8 276
- Commissions / lettres d'engagement en couverture de CREDOC	65 288	21 350
<b>Intérêts sur prêts au personnel</b>	<b>3 016</b>	<b>1 990</b>
<b>Total</b>	<b>4 813 608</b>	<b>3 543 746</b>

**14- Commissions :**

Les commissions totalisent 400 523 DT en 2010, contre 279 035 DT en 2009, enregistrant ainsi une amélioration de 43% ; elles se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Commissions d'étude et de gestion	367 315	256 455
Commissions de gestion du FOPRODI	20 571	13 379
Commissions de gestion du RITI	930	-
Commissions de dépositaire	11 529	9 072
Autres commissions	178	129
<b>Total</b>	<b>400 523</b>	<b>279 035</b>

**15- Intérêts encourus et charges assimilées :**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 315 117 DT en 2010, contre 158 886 DT en 2009, soit une augmentation de 99% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Intérêts sur ressources spéciales	314 934	158 886
Intérêts des comptes créditeurs	183	-
<b>Total</b>	<b>315 117</b>	<b>158 886</b>

**16- Commissions encourues :**

Les commissions encourues ont atteint 91 380 DT en 2010, contre 13 233 DT en 2009, enregistrant ainsi une augmentation de 78 147 DT ; elles se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Cotisations STICODEVAM	5 799	5 818
Commissions des comptes créditeurs	67 136	7 415
Commissions encourues sur ressources spéciales	18 444	-
<b>Total</b>	<b>91 380</b>	<b>13 233</b>

**17- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif :**

Cette rubrique totalise 621 273 DT en 2010, contre 402 784 en 2009, soit un accroissement de 54% ; elle se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2 010	2 009
- Dotations aux provisions pour engagements douteux	1 394 471	682 833
- Dotations aux provisions pour passifs et charges (*)	26 620	-
- Pertes sur créances	-	7 504
+ Reprises sur provisions pour engagements douteux	-793 266	-254 039
+ Reprises sur provisions pour passifs et charges	-6 552	-33 514
<b>Total</b>	<b>621 273</b>	<b>402 784</b>

(\*) Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée (pour la première fois) par la Banque pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Le montant de cette provision a été estimé, au 31 décembre 2010, à 26 620 DT en se basant sur les hypothèses suivantes :

- Les salaires bruts pris en compte sont ceux du mois décembre 2010 ;
- Le taux de charge CNSS est de 17,75% ;
- Le taux de croissance des salaires est de 5% ;
- Le taux d'actualisation financière est de 7% ;
- La probabilité de départ du personnel avant la retraite est de 5%.

#### **18- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :**

Cette rubrique présente un solde de 117 872 DT en 2010 et se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2 010	2 009
Dotation aux provisions sur titres de participations SODINO	117 872	-
<b>Total</b>	<b>117 872</b>	<b>-</b>

#### **19- Autres produits d'exploitation :**

Ce poste présente un solde de 7 747 DT en 2010 et se décompose comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Agios créditeurs des comptes ordinaires	1 654	-
Autres produits	6 094	-
<b>Total</b>	<b>7 747</b>	<b>-</b>

**20- Frais de personnel :**

Les frais de personnel totalisent 3 073 125 DT en 2010, contre 2 164 990 DT en 2009, soit une augmentation de 42% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2 010	2 009
Traitements, salaires et primes du personnel	2 174 407	1 517 889
Traitements, salaires et primes du personnel détaché	394 735	294 595
Charges sociales légales	350 381	219 918
Autres charges du personnel	153 603	132 588
<b>Total</b>	<b>3 073 125</b>	<b>2 164 990</b>

**21- Charges générales d'exploitation :**

Le montant cumulé des charges générales d'exploitation s'élève à 1 604 122 DT en 2010, contre 989 839 DT en 2009, soit une hausse de 62% ; il se détaille comme suit:

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Locations	489 952	125 765
Missions et réceptions	56 784	23 718
Transport et déplacement	39 573	32 738
Primes d'assurance	15 496	21 409
Jetons de présence	40 000	40 000
Dons et subventions accordés	120 241	101 000
Impôts et taxes	86 377	58 953
Fournitures diverses et autres services extérieurs	<b>21.1</b> 755 699	586 256
<b>Total</b>	<b>1 604 122</b>	<b>989 839</b>

**21.1. Fournitures diverses et autres services extérieurs :**

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Fournitures de bureaux	71 499	91 246
Honoraires	132 119	88 142
Sous-traitance générale	165 601	71 089
Frais de formation	18 242	16 432
Entretiens et réparations	44 311	86 970
Frais postaux et de télécommunications	116 419	87 690
Publicité, publications et relations publiques	122 725	77 878
Autres	84 783	66 809
<b>Total</b>	<b>755 699</b>	<b>586 256</b>

**22- Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations :**

Les dotations aux amortissements comptabilisées en 2010 totalisent la somme de 222 499 DT, contre 195 323 DT en 2009 ; elles se ventilent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Dotations sur immobilisations incorporelles	22 310	19 924
Dotations sur immobilisations corporelles	200 189	175 399
<b>Total</b>	<b>222 499</b>	<b>195 323</b>

**23- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires :**

Ce poste présente un solde net négatif de 11 771 DT en 2010, contre un solde net positif de 299 602 DT en 2009 ; il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2 009
Reprise sur charges locatives	-	390 000
Pénalités de retard acquises sur marchés	262	3 539
Autres gains	13	86
Pertes sur immobilisations	-	-
Pénalités fiscales	-8 292	-1 499
Autres pertes	-3 753	-92 525
<b>Total</b>	<b>-11 771</b>	<b>299 602</b>

**24- Impôt sur les bénéfices :**

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 5 325 DT en 2010, contre 104 774 DT en 2009. Il s'agit du minimum d'impôt, soit 0,1% du chiffre d'affaires brut.

**5.4. Notes à l'Etat des flux de trésorerie :****25- Remboursements d'emprunts :**

Il s'agit d'un virement en faveur de la BCT suite au remboursement anticipé d'un crédit FOPRODI pour un montant de 42 580 DT.

**26- Liquidités et équivalents de liquidités :**

Les composantes des liquidités et équivalents de liquidités de la Banque se présentent, au début et à la clôture de l'exercice, comme suit :

	31/12/ 2009	31/12/2010
+ Caisse	2 023	2 135
+ Avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	-	29 861
- Solde créditeur du compte, en dinars, BCT	-4 055	-
+ Créances sur les établissements bancaires	272 387	408 193
+ Placements sur le marché monétaire	18 150 000	8 550 000
<b>Total</b>	<b>18 420 355</b>	<b>8 990 189</b>

### **Note 6. Evénements postérieurs à la clôture :**

Suite aux événements survenus en Tunisie et en Libye, il convient de noter que :

- Parmi les entreprises appartenant à la famille et alliés du président déchu, la BFPME n'en compte que deux relations dans son portefeuille présentant un engagement total de 652 462 DT au 31 décembre 2010, dont une créance contentieuse (depuis septembre 2010) classée parmi les actifs compromis (B4) et totalement couverte par des garanties et une créance ne présentant pas d'impayés classée parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (B1).
- 62 projets totalisant un engagement de 11 711 KTD et accusant des impayés de 983 KTD ont été touchés directement ou indirectement par les événements survenus en Tunisie.
- 13 projets totalisant un engagement de 5 041 KTD et accusant des impayés de 30 KTD ont été touchés directement ou indirectement par les événements survenus en Libye.

Concernant l'évolution des projets touchés, il convient de noter que la Banque n'est pas en mesure, à ce jour, de quantifier le risque éventuel lié aux engagements correspondants et, de ce fait, l'incidence financière de ces événements postérieurs ne peut être, à l'heure actuelle, estimée de manière fiable.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette.

## Rapport Général

*MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA*

*BANQUE DE FINANCEMENT DES PME*

### **Rapport sur les états financiers annuels**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### ***Responsabilité du Conseil d'administration dans la préparation et la présentation des états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité des Co-commissaires aux comptes***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

---

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Justification de l'opinion***

Nos travaux d'audit ont été limités par l'indisponibilité d'une évaluation exhaustive des hypothèques reçues de la clientèle, ce qui pourrait impacter, outre l'appréciation des risques d'engagement de la Banque, le caractère complet des informations fournies, en hors bilan, sur les garanties reçues.

Par ailleurs, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations n'ont pas été rapprochés, de manière exhaustive, avec les soldes comptables correspondants au 31 décembre 2010, et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises.

### ***Opinion***

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des questions décrites dans le paragraphe « *Justification de l'opinion* », les états financiers annexés au présent rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux

---

de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### ***Observation***

Nous attirons l'attention sur la note 5.1.6 des états financiers, qui décrit l'incertitude relative au dénouement d'un différend impliquant la BFPME, la Banque de l'Habitat, la Banque Centrale de Tunisie et la banque espagnole ICO à propos d'un reliquat de financement en devises accordé à la relation LBM pour un montant de 167 mille euros, soit l'équivalent de 320 mille dinars, et ce par imputation sur la ligne de crédit espagnole. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
  2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet à l'exception de la non-signature et du non-dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF), par la Banque, du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.
  3. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de la BFPME et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.
-

Nous estimons que les provisions constituées et les agios réservés par la BFPME couvrent, au 31 décembre 2010, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

4. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de 629 relations ayant conclu avec la BFPME des contrats de prêt. La répartition par classe desdits engagements se présente, au 31 décembre 2010, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
18 376 KDT	69 225 KDT	662 KDT	2 469 KDT	13 615 KDT

5. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de la BFPME (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de la BFPME portent sur 78 183 KDT, au 31 décembre 2010, dont 23 106 KDT au titre des engagements hors bilan, et représentent 63,53% du total du bilan et des éléments hors bilan de la Banque, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés. Les fonds propres de la Banque totalisent 74 102 KDT et représentent environ 94,78% du total des actifs pondérés.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne.

Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces déficiences concernant particulièrement le système d'information de la Banque ont été signalées dans

nos rapports sur le système de contrôle interne communiqués à la Direction Générale en date du 20 juin 2011 et qui font partie intégrante du présent rapport. Cependant, nous avons pris en considération de telles insuffisances de contrôle interne lors de la conception des procédures d'audit.

**TUNIS, LE 4 JUILLET 2011**

**Mourad GUELLATY**

P/ GENERALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM

**ABDERRAZAK GABSI,**  
*MANAGING PARTNER*

## Rapport Spécial

### ***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DE FINANCEMENT DES PME***

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

#### ***Opérations réalisées relatives à de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)***

La BFPME ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue et autorisée par son Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### ***Obligations et engagements de la Banque envers les dirigeants***

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
    - La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du Ministre des Finances en date du 14 août 2009. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, d'un quota de 450 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques.
    - La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2009. Cette rémunération se
-

compose d'un salaire mensuel, de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13<sup>ème</sup> mois et enveloppe de fin d'année), d'un quota de 360 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 juin 2010 à 5 000 DT (brut) par administrateur. La charge encourue par la Banque, à ce titre, s'élève à 40 000DT.

2. Les obligations et engagements de la BFPME envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	66 657	20 268	64 027	10 803	40 000	80 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>66 657</b>	<b>20 268</b>	<b>64 027</b>	<b>10 803</b>	<b>40 000</b>	<b>80 000</b>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 4 juillet 2011

**Mourad GUELLATY**

P/ GENERALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM

**ABDERRAZAK GABSI,**  
*MANAGING PARTNER*

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA  
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba.

La Société de Production Agricole Téboulba-SOPAT SA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juillet 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ahmed MANSOUR.

**BILAN  
AU 31 DECEMBRE 2010**

(EN DINAR)

ACTIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations Incorporelles	<b>1</b>	793 833	763 467
Moins amortissements II	<b>1</b>	-246 018	-207 316
		<b>547 815</b>	<b>556 151</b>
Immobilisations corporelles	<b>2</b>	31 807 065	29 479 960
Moins amortissements IC	<b>2</b>	-15 134 075	-12 980 020
		<b>16 672 990</b>	<b>16 499 940</b>
Immobilisations financières	<b>3</b>	5 058 270	2 762 179
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>22 279 075</b>	<b>19 818 269</b>
Autres actifs non courants	<b>4</b>	145 182	72 231
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>22 424 257</b>	<b>19 890 500</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	<b>5</b>	9 701 187	6 620 602
Moins provisions STK			-
Clients et comptes rattachés	<b>6</b>	12 206 453	8 860 205
Moins provisions CLT	<b>7</b>	-4 352 421	-3 654 898
		<b>7 854 032</b>	<b>5 205 307</b>
Autres actifs courants	<b>8</b>	7 613 919	4 255 261
Moins provisions AAC	<b>9</b>	-1 267 219	-734 226
		<b>6 346 700</b>	<b>3 521 035</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>10</b>	1 079 429	754 900
Moins provisions Placements		-57 073	-
		<b>1 022 356</b>	<b>754 900</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>11</b>	880 538	131 283
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>25 804 813</b>	<b>16 233 127</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>48 229 070</b>	<b>36 123 627</b>

**BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2010**

(EN DINAR)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Capitaux propres</u></b>	-		
-	-		
Capital social	12	11 812 500	10 500 000
Réserves	13	4 910 875	2 155 383
Autres Capitaux Propres	13	183 927	303 589
Actions propres	13	-303 674	-541 879
Amortissements différés	13		
		-	-
Résultats reportés	13	1 520 465	633 017
Effets des modifications comptables	13		
		-	-
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>18 124 093</b>	<b>13 050 110</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 387 418</b>	<b>2 293 789</b>
<b>TOTAL DES C.PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>19 511 511</b>	<b>15 343 899</b>
<b><u>Passifs</u></b>	-		
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	14	4 307 199	1 249 362
Autres passifs financiers	14	70 329	96 702
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 377 528</b>	<b>1 346 065</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	8 835 569	7 136 936
Autres passifs courants	16	1 440 299	1 422 308
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	14 064 163	10 874 419
<b>Total des passifs courants</b>		<b>24 340 031</b>	<b>19 433 663</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>28 717 559</b>	<b>20 779 728</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>48 229 070</b>	<b>36 123 627</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**AU 31 DECEMBRE 2010**

(EN DINAR)

ÉTAT DE RÉSULTAT	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Revenus</u></b>	-		
Produits d'exploitation	<b>18</b>	54 884 959	45 292 280
Autres produits d'exploitation	<b>19</b>	72 168	19 424
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>54 957 127</b>	<b>45 311 704</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>	-		
Variation des stocks des produits finis et des encours	<b>20</b>	3 085 534	150 052
Achats matières premières consommés	<b>21</b>	-41 311 961	-32 350 491
Achats d'autres approvisionnements consommés	<b>22</b>	-3 261 753	-2 362 312
Charges de personnel	<b>23</b>	-3 412 520	-2 348 217
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>24</b>	-3 628 981	-2 188 314
Autres charges d'exploitation	<b>25</b>	-3 992 680	-3 095 122
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-52 522 361</b>	<b>-42 194 404</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>	-	<b>2 434 766</b>	<b>3 117 301</b>
-		-	-
Charges financières nettes	<b>26</b>	-1 289 109	-1 014 062
Produits des placements	<b>27</b>	108 542	87 459
Autres gains ordinaires	<b>28</b>	281 409	151 643
Autres pertes ordinaires	<b>29</b>	-62 461	-41 550
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>	-	<b>1 473 146</b>	<b>2 300 791</b>
Impôt sur les sociétés	<b>30</b>	85 728	7 002
<b><u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u></b>	-	<b>1 387 418</b>	<b>2 293 789</b>
-		-	-
<b>Effets des modifications comptables</b>			
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>1 387 418</b>	<b>2 293 789</b>

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Etat des Flux de Trésorerie	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Résultat net		1 387 418	2 293 789
Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		3 568 276	2 084 859
- Plus ou moins value		-160 190	-29 073
- Revenue activité investissement		-108 091	-87 253
- Variations des :			
- Actifs non courants	31	-160 881	75 383
- Stocks	32	-3 080 585	-693 628
- Créances	33	-3 346 249	-3 643 445
- Autres actifs courants et financiers	34	-2 858 658	-1 685 414
- Fournisseurs d'exploitation	35	1 596 879	2 289 516
- Autres passifs courants	36	17 990	711 640
- Autres passifs financiers		-	-
- Plus values de cession		-	-
- Quote-part subvention au compte de résultat	37	-119 662	-119 662
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>-3 263 753</b>	<b>1 196 714</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaiss. affectés à l'acquisition d'immob.corporelles et incorporelles	38	-3 579 318	-3 678 094
Encaiss. provenant de la cession d'immob.corporelles et incorporelles		983 786	69 500
Décaiss. affectés à l'acquisition d'immob. Financières		-2 700 000	-
Encaiss. provenant de la cession d'immob. Financières	39	187 475	32 965
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'invest</b>		<b>-5 108 057</b>	<b>-3 575 629</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Décaissement affecté aux dividendes	40	-1 260 000	-1 037 415
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 312 500	-
Primes d'émission		2 625 000	-
Rachat / vente des actions propres		222 356	-
Encaissements d'emprunts	41	4 362 489	289 347
Remboursements d'emprunts	42	-1 355 146	-1 455 812
Encaissements provenant des crédits de gestion	43	23 830 000	12 860 000
Remboursements des crédits de gestion	44	-23 575 000	-12 730 031
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>6 162 199</b>	<b>-2 073 910</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-2 209 611</b>	<b>-4 452 826</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>-6 178 326</b>	<b>-1 725 501</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	45	<b>-8 387 938</b>	<b>-6 178 326</b>

# SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010 (EN DINARS)

PRODUITS	31/12/2010	31/12/2009	CHARGES	31/12/2010	31/12/2009	SOLDES	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation	54 957 127	45 311 704	Coût de matières consommées	44 573 715	34 712 803			
Production stockée	3 085 534	150 052						
<b>Production</b>	<b>58 042 661</b>	<b>45 461 756</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>44 573 715</b>	<b>34 712 803</b>	<b>Marges sur coût matières</b>	<b>13 468 946</b>	<b>10 748 953</b>
Marges sur coût matières	13 468 946	10 748 953	Autres charges externes	3 715 859	2 877 627			
<b>Sous total</b>	<b>13 468 946</b>	<b>10 748 953</b>	<b>Sous total</b>	<b>3 715 859</b>	<b>2 877 627</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>9 753 087</b>	<b>7 871 326</b>
Valeur ajoutée brute	9 753 087	7 871 326	Impôts et taxes	276 820	165 724			
			Charges de personnel	3 412 520	2 348 217			
<b>Sous total</b>	<b>9 753 087</b>	<b>7 871 326</b>	<b>Sous total</b>	<b>3 689 341</b>	<b>2 513 941</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6 063 747</b>	<b>5 357 386</b>
Excédent brut d'exploitation	6 063 747	5 357 386	Charges financières	1 289 109	1 014 062			
Autres produits ordinaires	281 409	151 643	Dotation aux amortissements et prov	3 628 981	2 188 314			
Produits financiers	108 542	87 459	Impôts sur les bénéfices	85 728	7 002			
			Autres pertes ordinaires	62 461	93 321			
<b>Sous total</b>	<b>6 453 697</b>	<b>5 596 488</b>	<b>Sous total</b>	<b>5 066 280</b>	<b>3 302 699</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 387 418</b>	<b>2 293 789</b>
						<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 387 418</b>	<b>2 293 789</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS****AU 31 DECEMBRE 2010 (EN DINAR)**

Désignation	Immobilisations				Amortissements					V. Comptable
	V. Brut au	Acquisition	Cession	Réduction	V. Brut au	Antérieur	Dotation au	Bien cédé	Cumulé au	Net Au
	31/12/2009	2010	2010	2010	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Logiciels	28 840	30 366	0	0	59 206	27 144	1 971	0	29 115	30 092
Fonds de commerce	588 526	0	0	0	588 526	113 452	29 426	0	142 879	445 647
Droit au bail	45 248	0	0	0	45 248	14 631	2 262	0	16 893	28 355
Concession marque et brevet	100 853	0	0	0	100 853	52 089	5 043	0	57 132	43 721
<b>Total</b>	<b>763 467</b>	<b>30 366</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>793 833</b>	<b>207 316</b>	<b>38 702</b>	<b>0</b>	<b>246 018</b>	<b>547 815</b>

**Tableau des immobilisations corporelles et des amortissements****Au 31 DECEMBRE 2010 (En dinar)**

Désignation	Immobilisations				Amortissements					V. Comptable
	V. Brut au	Acquisition	Cession	Réduction	V. Brut au	Antérieur	Dotation au	Bien cède	Cumulé au	Net Au
	31/12/2009	2010	2010	2010	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Terrains	2 510 719	31 722	-12 000	0	2 530 440	0	0	0	0	2 530 440
Constructions	13 919 926	872 850	-807 810	0	13 984 966	4 009 279	788 218	-14 565	4 782 932	9 202 034
Matériels et outillages	10 064 918	1 596 263	-253 000	0	11 408 180	6 797 218	1 141 093	-9 238	7 929 073	3 479 107
Matériels Roulants	1 132 539	748 180	-203 600	0	1 677 119	490 415	218 516	-33 884	675 046	1 002 073
Equipement de bureau	154 139	19 066	-15 190	0	158 015	141 471	4 365	-999	144 837	13 179
Matériel Informatique	275 527	25 263	0	0	300 791	205 036	21 143	0	226 179	74 611
Installation Gle. Agencement Amén Divers	1 422 192	40 074	-32 000	0	1 430 266	1 336 600	41 511	-2 104	1 376 007	54 258
Immobilisation en cours	0	317 287	0	0	317 287	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>29 479 960</b>	<b>3 650 705</b>	<b>-1 323 600</b>	<b>0</b>	<b>31 807 065</b>	<b>12 980 020</b>	<b>2 214 845</b>	<b>-60 790</b>	<b>15 134 075</b>	<b>16 672 990</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers relatifs au 31/12/2010 totalisant au bilan 48 229 070 TND et dégageant un bénéfice de 1 387 418 TND.

## I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec comme objet principal la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille.

Le 01 novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en une société anonyme.

Le capital social de la SOPAT a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars Divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007; l'Assemblée générale Extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote en bourse.

Le capital de la société s'est élevé à 7 386 290 dinars divisé en 1 477 258 actions, de valeur nominale de 5 dinars entièrement libérées, Par ailleurs la même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraire pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité, suite à la décision du conseil d'administration tenu le 09/05/2008, il a été décidé d'augmenter le capital social de 500 000 dt par incorporation des réserves pour atteindre 10 500 000 dt.

La société a procédé en Juillet 2010 à l'augmentation de son capital en numéraire pour 1 312 500 Dt et par la même occasion l'AGE de 12/08/2010 a adopté la décision de diviser le nominal de l'action de 5 à 1 DT.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

## II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers annuels clos au 31/12/2010 ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

## III. PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

### *III-1 Immobilisations*

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires.

Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevages	20 ans	5%
2- Nouveau abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Installations Général, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieures à 200 dinars, sont amorties sur une année, conformément aux dispositions du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés et en application de l'arrêté du ministre du plan et des finances du 16 janvier 1990.

### **III-2 Immobilisations financières**

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) destinés à être détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

### **III-3 Valeurs d'exploitation**

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis et le cheptel selon la méthode du cout de production (CMP). Les matières premières les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base du dernier prix d'achat (FIFO).

### **III-4 Taxes sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation ;

- 1- Des produits en hors taxes,
- 2- Des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes
- 3- Des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9-2 du code de la TVA.,

Il en est de même pour les investissements,

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « État TVA collectée » alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « État TVA récupérable ». En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante, s'il est débiteur.

#### IV. PARTIES LIEES :

Les opérations entre parties liées réalisées courant l'exercice 2010, se présentent comme suit :

##### I- AVANCES SUR PARTICIPATION NUTRITOP :

- ✓ La société a avancé à la société NUTRITOP le montant de 2 700 000 DT sur participation

##### II- ACHATS ET VENTES DES BIENS ET SERVICES

1- Achat : Prestations services :

NOM	SOLDE	Volume des transactions HTVA	Nature
<b>NUTRITOP</b>	732 373	1 105 681	Avance sur la prestation de service consistant en la fabrication des aliments pour volailles :
			La SOPAT achète la matière première à savoir le maïs, le soja, CMV et les sacs, NUTRITOP est chargée de la fabrication de l'aliment et son acheminement vers les centres d'élevage de la SOPAT.
<b>AVITOP</b>	883 500	0	Avance sur acquisition parc automobile
	634 264		Autres avances

2-Ventes matières premières pour fabrication aliments :

NOM	SOLDE	Volume des transactions HTVA	Nature
<b>NUTRITOP</b>	23 714	0	Vente de la matière première (maïs et du soja)

3-Refacturation de charges :

NOM	SOLDE	Volume des transactions HTVA	Nature
<b>GALUS</b>	43 704	0	Transfert de frais de déplacements et mission à l'étranger

## V. NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES :

Les postes du bilan :

**Note 1 : Immobilisations incorporelles : 547 815 TND**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Amorts. cumulés	Valeur Nette
	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Logiciels	59 206	29 115	30 092
Fonds de commerce	588 526	142 879	445 647
Droit au Bail	45 248	16 893	28 355
Marque et brevet	100 853	57 132	43 721
<b>Total</b>	<b>793 833</b>	<b>246 018</b>	<b>547 815</b>

Les mouvements enregistrés sur la valeur comptable brute sont analysés comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 01/01/2010	Acquisition 2010	Cessions 2010	Valeur Brute au 31/12/2010
Logiciels	28 840	30 366	0	59 206
Fonds de commerce	588 526	0	0	588 526
Droit au Bail	45 248	0	0	45 248
Marque et brevet	100 853	0	0	100 853
<b>Total</b>	<b>763 467</b>	<b>30 366</b>	<b>0</b>	<b>793 833</b>

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 38 702 TND.

**Note 2 : Immobilisations corporelles : 16 672 990 TND**

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2009	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissement cumulés	Valeur Comptable Net au 31/12/2010
Terrain	2 510 720	2 530 440	0	2 530 440
Construction	13 919 926	13 984 966	4 782 932	9 202 034
Matériel et outillage	10 064 918	11 408 180	7 929 073	3 479 107
Matériel Roulant	1 132 539	1 677 119	675 046	1 002 073
Équipement de bureau	154 139	158 015	144 837	13 179
Matériel Informatique	275 527	300 791	226 179	74 611
Installation générale A.A.I Divers	1 422 192	1 430 266	1 376 007	54 258
Immobilisation en cours	0	317 287	0	317 287
<b>Total</b>	<b>29 479 961</b>	<b>31 807 065</b>	<b>15 134 075</b>	<b>16 672 990</b>

Les mouvements enregistrés sur la valeur comptable brute sont analysés comme suit :

Désignation	VCB 01/01/2010	Mouvements 2010	VCB	
			31/12/2010	31/12/2009
Terrain	2 510 720	19 720	2 530 440	2 510 720
Construction	13 919 926	65 040	13 984 966	13 919 926
Matériel et outillage	10 064 918	1 343 263	11 408 180	10 064 918
Matériel Roulant	1 132 539	544 580	1 677 119	1 132 539
Équipement de bureau	154 139	3 876	158 015	154 139
Matériel Informatique	275 527	25 263	300 791	275 527
Installation générale A.A.I Divers	1 422 192	8 074	1 430 266	1 422 192
Immobilisations en cours	0	317 287	317 287	0
<b>Total</b>	<b>29 479 961</b>	<b>2 327 104</b>	<b>31 807 065</b>	<b>29 479 961</b>

Les mouvements durant l'année 2010 se détaillent comme suit :

Désignation	Acquisitions 2010	Cessions 2010	Réduction 2010	Mouvements 2010
Terrain	31 722	-12 000	0	19 722
Construction	872 850	-807 810	0	65 040
Matériel et outillage	1 596 263	-253 000	0	1 343 263
Matériel Roulant	748 180	-203 600	0	544 580
Équipement de bureau	19 066	-15 190	0	3 876
Matériel Informatique	25 263	0	0	25 263
Installation générale A.A.I D	40 074	-32 000	0	8 074
Imm corp en cours	317 287	0	0	317 287
<b>Total</b>	<b>3 650 705</b>	<b>-1 323 600</b>	<b>0</b>	<b>2 327 105</b>

Les mouvements enregistrés sur les amortissements se résument comme suit :

Désignation	Amortissement antérieur à 2010	Dotation 2010	Cession 2010	Cumulés
Construction	4 009 279	788 218	0	4 797 497
Matériel et outillage	6 797 219	1 141 093	-14 565	7 923 746
Matériel Roulant	490 415	218 516	-9 238	699 692
Équipement de bureau	141 471	4 365	-33 884	111 952
Matériel Informatique	205 037	21 143	-999	225 181
Installation générale A.A.I D	1 336 600	41 511	-2 104	1 376 007
<b>Total</b>	<b>12 980 020</b>	<b>2 214 845</b>	<b>-60 790</b>	<b>15 134 075</b>

### Note 3 : Immobilisations Financières :

**5 058 270 TND**

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	V.C.B AU	
	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts et cautionnements	2 605	2 605
Créances financières (Mohamed Lamar)	2 076 633	2 324 269
Créances financières (Lamar Holding)	279 022	435 304
Avance NUTRITOP	2 700 000	0
participation NUTRITOP	10	0
<b>Total</b>	<b>5 058 270</b>	<b>2 762 178</b>

### 3-1 Dépôts et Cautionnements :

Désignation	VCN AU	
	31/12/2010	31/12/2009
Caution sur Bouteilles Argons	360	360
Caution jeux oxygéné (Air liquide)	200	200
Caution Tunisie Autoroute	45	45
Caution sur loyer dépôt SIDI REZIG	2 000	2 000
<b>Total</b>	<b>2 605</b>	<b>2 605</b>

**Note 4 : Autres actifs non courants : 145 182 TND**

L'analyse des autres actifs non courants se présente comme suit :

Désignation	V.C.B	V.C.N	Addition 2010	Résorptions	V.C.B	V.C.N
	31/12/2009	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Frais préliminaires antérieur	227 453	72 231	0	72 231	227 453	0
Charge à répartir	0	0	160 796	15 614	160 796	145 182
<b>Total</b>	<b>227 453</b>	<b>72 231</b>	<b>160 796</b>	<b>87 845</b>	<b>388 249</b>	<b>145 182</b>

Les charges à répartir représentent les frais de publicité engagés par la SOPAT à l'occasion d'augmentation du capital et de l'obtention des crédits MT

**Note 5 : Stocks : 9 701 187 TND**

Les valeurs d'exploitation se détaillent par nature de stocks comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Produits finis	3 006 166	1 611 634
Matières premières	1 195 841	1 213 621
Emballages	225 910	225 122
Matières consommables	264 641	318 937
Aliments	231 351	241 287
Cheptel	4 578 014	2 887 012
Aliments (maïs et soja)	199 263	122 989
<b>Total</b>	<b>9 701 187</b>	<b>6 620 602</b>

**Note 6 : Clients et Comptes Rattachés : 12 206 453 TND**

L'analyse de cette rubrique se présente à la clôture de l'exercice comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Clients ordinaires	<b><u>4 675 183</u></b>	<b><u>3 548 480</u></b>
Clients ordinaires	4 675 183	3 548 480
Chèques en caisses	<b><u>1 165 903</u></b>	<b><u>0</u></b>
Chèques en caisses	1 165 903	0
Clients, effets à recevoir	<b><u>1 327 052</u></b>	<b><u>827 249</u></b>
Effets et chèques Impayés	<b><u>2 266 295</u></b>	<b><u>2 045 463</u></b>
Clients, effets et chèques Impayés	2 266 295	2 045 463
Clients Douteux	<b><u>2 772 021</u></b>	<b><u>2 439 013</u></b>
<b>Total</b>	<b>12 206 453</b>	<b>8 860 205</b>

**6-1 Clients Douteux :****2 772 021 TND**

Désignation	Montant au	Montant au
	31/12/2010	31/12/2009
Solde antérieur	2 439 013	2 266 911
Reclassement	333 008	172 102
<b>Total</b>	<b>2 772 021</b>	<b>2 439 013</b>

**Note 7 : Provisions pour Créances Douteuses :****4 352 421 TND**

Un complément de provision pour dépréciation des créances douteuses est calculé suivant les pourcentages de provisions suivantes :

Désignation	Année d'échéance de la créance		
	3 ans et plus	2 ans	1 an
<b>Pourcentage de provision</b>	100%	50 %	20%

Les provisions pour créances douteuses se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au
	31/12/2010	31/12/2009
Clients douteux	2 772 021	2 439 013
Effets et Chèques impayés	1 256 024	1 215 885
Provision pour clients douteux	324 375	0
<b>Total</b>	<b>4 352 421</b>	<b>3 654 898</b>

**Note 8 : Autres Actifs Courants :****7 613 919 TND**

Les autres actifs courants s'analysent, à la clôture du premier semestre 2010 comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au
	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs débiteurs	4 087 077	3 136 584
Fournisseurs d'immobilisations avance	971 056	0
Personnel avances et acomptes	35 800	17 275
Etat subvention a recevoir	27 300	27 300
État impôt sur les bénéfices (excédent)	389 134	346 699
Créance / cession SVR	500 000	0
Débiteurs Divers	539 883	661 334

<b>Produits a recevoir</b>	1 002 554	9 104
<b>Compte d'attentes débitrices</b>	8 897	8 897
<b>Charges constatées d'avance</b>	18 335	19 087
<b>Prêts aux personnels</b>	10 725	6 465
<b>Régies d'accréditifs et Avances</b>	23 156	22 516
<b>Total</b>	<b>7 613 919</b>	<b>4 255 261</b>

**Note 9 : Provisions pour Dépréciation des Autres Actifs Courants : 1 267 219 TND**

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Provisions</b>	<b>1 267 219</b>	<b>734 226</b>
Provisions comptes d'attente	8 897	8 897
Provision des fournisseurs débiteurs	760 032	227 039
Autres Provisions	498 290	498 290
<b>Total</b>	<b>1 267 219</b>	<b>734 226</b>

**Note 10 : Placements : 1 079 429 TND**

Les prises de placement se résument comme suit :

Désignation	Action		Valeur	
	Nombre	V. d'acquisition	31/12/2010	31/12/2009
Banque Tunisienne de Solidarité (1997)	300	10	3 000	3 000
Banque du Sud (1997)	3 938	11.5	54 073	54 073
Créance MED LAHMAR		(*)	550 847	353 212
Créance LAHMAR HOLDING		(**)	276 165	257 362
Intérêts courus sur créances LH et ML			195 344	87 258
<b>Total</b>			<b>1 079 429</b>	<b>754 900</b>

(\*) La créance MED LAHMAR a été réglée en 2010 à concurrence 50 000 DT

(\*\*) La créance LAH HOLD a été réglée en 2010 à concurrence 137 480 DT

**Note 11 : Liquidités et Equivalents de Liquidités : 880 538 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Chèques remis à l'encaissement	152 250	87 761
Préavis chèques	10 911	12 529
Effets remis à l'encaissement	10 135	0
Compte courant chez MAC	0	462

Banques	8 096	1 687
Caisses	16 242	28 845
Factoring	682 904	0
<b>Total</b>	<b>880 538</b>	<b>131 283</b>

**Note 12 : Capital social :****11 812 500 TND**

Les changements intervenus sur le capital depuis la création de la société s'analysent comme suit :

Actionnaire	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Capital Initial 1987 (Cf. note 1)	875 000	875 000
Augmentation (A.G.E du 15/04/1994)	500 000	500 000
Augmentation (A.G.E du 16/02/1998)	625 000	625 000
Augmentation (A.G.E du 08/06/1998)	1 500 000	1 500 000
Augmentation (A.G.E du 16/07/1998)	400 000	400 000
Augmentation (A.G.E du 02/10/1998)	102 720	102 720
Augmentation (A.G.E du 17/07/1999)	997 280	997 280
Augmentation (A.G.E du 15/03/2000)	1 386 290	1 386 290
Augmentation (A.G.E du 18/11/2003)	1 000 000	1 000 000
Augmentation (A.G.E du 18/04/2007)	2 613 710	2 613 710
Augmentation du (A.G.E du 09/06/08)	500 000	500 000
Augmentation du (A.G.E du 12/08/10)	1 312 500	0
<b>Total</b>	<b>11 812 500</b>	<b>10 500 000</b>

**Note 13 : Capitaux propres :****6 311 593 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Réserves	4 910 875	2 155 383
Actions propres	-303 674	-541 879
Autres Capitaux Propres	183 927	303 589
Résultats Reportés	1 520 465	633 017
<b>Total</b>	<b>6 311 593</b>	<b>2 550 110</b>

**13-1 : Réserves :****4 910 875 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Réserves légales	511 905	365 565
Primes d'émission et autres complément d'apport	4 398 970	1 789 819
<b>Total</b>	<b>4 910 875</b>	<b>2 155 384</b>

Conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, sur les bénéfices de l'exercice diminué, les cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social La prime d'émission représente l'excédent du total des apports sur la valeur nominale des actions créée en contre partie de ces apports

**13-2 : Actions propres : -303 674 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Actions propres de la SOPAT	-303 674	-541 879
<b>Total</b>	<b>-303 674</b>	<b>-541 879</b>

**13-3 : Autres capitaux propres : 183 927 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Subvention d'investissement	183 927	303 589
<b>Total</b>	<b>183 927</b>	<b>303 589</b>

**13-3-1 : Subvention d'investissement :**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
COPIL décision du 29/06/1998	570 373	570 373
APIA décision du 27/10/2000	557 371	557 371
2 eme plan de mise a niveau	27 300	27 300
Subv d'invst affectée au résultat	-971 117	-851 455
<b>Total</b>	<b>183 927</b>	<b>303 589</b>

**13-4 : Résultats reportés : 1 520 465 TND**

Les résultats déficitaires et les reliquats des bénéfices non distribués sont imputés dans ce compte

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Résultat reportés	1 520 465	633 017

**13-5 : Tableau de variations des capitaux propres :**

Les mouvements enregistrés sur les capitaux propres se présentent comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Subvention d'investissement	Actions propres	autres compt d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/09 Avant affectation	10 500 000	1 497 880	365 565	303 589	-541 879	291 939	633 017	2 293 789	0	15 343 899
Modification comptables										0
Actions propres					238 205	-15 849				222 356
Réserve légale			146 340					-146 340		0
Subvention d'investissement				-119 662						-119 662
Résultats reportés							887 449	-887 449		
Dividendes								-1 260 000		-1 260 000
Augmentation capital	1 312 500	2 625 000								3 937 500
Résultat net 31/12/10								1 387 418		1 387 418
Solde au 31/12/10	11 812 500	4 122 880	511 905	183 927	-303 674	276 090	1 520 465	1 387 418	0	19 511 511

**Notes 14 : Passifs non courants :**

**4 377 528 TND**

**14-1 : Emprunts à plus d'an :**

**4 307 199 TND**

Les emprunts à plus d'un an s'analysent, au 31 Décembre 2010, comme suit :

Banque	Solde au	Emprunt	Reclassement	Solde au
	31/12/2009	2010	à -d'un an	31/12/2010
BTEI (1999)	469 004	0	259 745	209 259
BTEI (2000)	310 561	0	149 694	160 867
Banque de Sud (1999)	208 333	0	83 333	125 000
Amen Bank (1999)	50 000	0	50 000	0
Amen Bank (2010)	0	1 500 000	267 857	1 232 143

<b>Attijari Bank (2010)</b>	0	1 900 000	222 464	1 677 536
<b>Tunisie leasing</b>	211 464	962 488	271 559	902 394
<b>Total</b>	<b>1 249 362</b>	<b>4 362 488</b>	<b>1 304 652</b>	<b>4 307 199</b>

**14-2 : Autres passifs financiers : 70 329 TND**

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Arrangement CNSS	70 329	96 702
<b>Total</b>	<b>70 329</b>	<b>96 702</b>

**Notes 15 : Fournisseurs et comptes rattachés : 8 835 569 TND**

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent, à la clôture de l'exercice 2010, comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Frs d'exploitations	2 380 403	2 579 875
Frs d'exploitations EAP	5 217 857	3 864 392
Frs d'Immobilisations	170 173	68 419
Frs d'expl factures non parvenues	1 067 137	624 250
<b>Total</b>	<b>8 835 569</b>	<b>7 136 936</b>

**15-1 : Fournisseurs d'exploitation : 2 380 403 TND**

Les dettes envers les fournisseurs d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Fournisseurs locaux</u></b>	<b>2 380 403</b>	<b>2 579 875</b>
Achats volailles	563 474	987 688
Achats aliments	172 546	488 546
Achats Viandes rouges	68 560	0
Fournisseurs divers d'exploitations	1 575 823	1 103 641
<b>Total</b>	<b>2 380 403</b>	<b>2 579 875</b>

**15-2 : Fournisseurs d'exploitation, effets à payer : 5 217 857 TND**

Les effets à payer acceptés et non encore échus à la date d'arrêté des comptes sont logés à ce niveau :

Désignations	Montant au
--------------	------------

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Fournisseurs d'exploitation EAP</b>	419 647	324 636
<b>EAP IAM</b>	10 147	2 775
<b>EAP SUNLINE</b>	12 241	2 289
<b>EAP SABA</b>	604 060	525 709
<b>EAP CEDRIA</b>	3 356 628	2 379 971
<b>EAP FRS POULETS ET DINDES</b>	24 480	10 000
<b>EAP AMEL PLAST</b>	36 838	17 011
<b>EAP CES</b>	90 773	77 095
<b>EAP NUTRITOP</b>	-500	13 670
<b>EAP AVITOP</b>	16 924	30 000
<b>Fawaha EAP</b>	614 376	448 994
<b>Effets à payer impayés</b>	32 242	32 242
<b>Total</b>	<b>5 217 857</b>	<b>3 864 393</b>

**15-3 : Fournisseurs d'immobilisations : 170 173 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Fournisseurs locaux</b>	116 976	15 222
<b>Fournisseurs étrangers</b>	4 197	4 197
<b>Frs d'imm retenues de garantie</b>	49 000	49 000
<b>Total</b>	<b>170 173</b>	<b>68 419</b>

**15-4 : Fournisseurs, Factures non Parvenues : 1 067 137 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Frs d'exploitation Fac non parvenues</b>	<b>1 067 137</b>	<b>624 250</b>
<b>Achats d'exploitations</b>	1 067 137	624 250
<b>Total</b>	<b>1 067 137</b>	<b>624 250</b>

**Note 16 : Autres passifs courants : 1 440 299 TND**

Les autres passifs courants se détaillent à la clôture du premier semestre comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Client avoirs à établir</b>	132 276	158 310
<b>Personnels rémunérations dues</b>	187 714	136 304

Provisions congés à payer	221 775	108 353
État impôts et taxes	367 981	541 530
Etat impôts a payer (TCL)	17 795	17 795
Impôts à payer / société	7 002	7 002
TFP & FOPROLOS	15 588	21 265
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100
Administrateurs jetons de présence	40 000	18 000
Actionnaires dividendes a payer	51	43
CNSS	247 314	198 904
Créditeurs divers	68 284	50 254
Créditeurs divers charges à payer	40 430	27 545
Compte d'attente Crédeur	60 088	103 002
Provisions pour litiges	6400	6400
Provision pour risque fiscal	25 500	25500
<b>Total</b>	<b>1 440 299</b>	<b>1 422 308</b>

**16-1 : Etats impôts et taxes : 367 981 TND**

La dette envers l'administration fiscale se détaille comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Retenues à la source	225 073	270 763
TCL	14 363	44 290
TVA à payer	96 899	184 714
Timbres fiscaux	5 517	19 075
Charges fiscales / congés a payer	26 128	22 688
<b>Total</b>	<b>367 981</b>	<b>541 530</b>

**16-2 : CNSS : 247 314 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
CNSS Régime général	36 059	81 543
CNSS Régime Agricole	124 678	28 814
CNSS Régime indépendant	3 705	1 433
CNSS SIVP	3 889	1 149
Charges sociales/congés à payer	52 610	33 218
CNSS ARR	26 373	52 747
<b>Total</b>	<b>247 314</b>	<b>198 904</b>

**16-3 : Crédeurs divers : 68 284 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Autres crédeurs	41 579	23 549

<b>Oiz Ridha</b>	1 500	1 500
<b>MAITRE B AMEUR</b>	4 388	4 388
<b>LIRAP</b>	1 576	1 576
<b>Mabrouk sassi</b>	10 194	10 194
<b>Nejib Akrmi</b>	9 047	9 047
<b>Total</b>	<b>68 284</b>	<b>50 254</b>

**16-4 : Créiteurs divers, charges à payer : 40 430 TND**

Ce poste se détaille comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Créiteurs divers CAP</b>	40 430	27 545
<b>Total</b>	<b>40 430</b>	<b>27 545</b>

**Notes 17 : Concours bancaires et autres passifs financiers : 14 064 163 TND**

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Crédits de gestion</b>	<b>3 385 000</b>	<b>3 130 000</b>
Financement de stock BIAT	540 000	200 000
Financement de stock BS	500 000	500 000
Financement de stock A BANK	945 000	600 000
Financement de stock UIB	270 000	0
Financement de stock ATB	630 000	630 000
Billet de Trésorerie	500 000	1 200 000
<b>Crédit à moins d'un an</b>	<b>1 081 674</b>	<b>1 258 650</b>
Ettijeri 2008	-4 590	0
Banque du Sud (1150000 DT)	0	107 099
Banque du Sud (1000 000 DT)	6 500	125 000
Amen BANK ( 953 684 DT)	50 000	127 655
Amen BANK ( 1 000 000 DT)	0	150 000
Amen BANK ( 578 665 DT)	0	221 800
BTEI (1600 000 DT )	280 445	239 315
BTEI (1000 000 DT )	149 818	139 421
STB (248523,519DT)	0	41 421
Amen Bank (1 500 000 DT)	214 286	0
Attijari Bank (1 900 000 DT)	222 464	0
Tunisie leasing	162 751	106 939
<b>Crédit à moins d'1 an échu NP</b>	<b>180 056</b>	<b>116 993</b>
Banque du Sud (1000 000 DT)	41 667	0

Banque du Sud (1150 000 DT)	0	86 759
BTEI (1600 000 DT )	40 979	19 072
BTEI (1000 000 DT )	47 410	11 162
AB (953 684 DT )	50 000	0
<b>Intérêts Courus</b>	<b>148 958</b>	<b>92 302</b>
<b>Intérêts à échoir</b>	<b>0</b>	<b>-33 136</b>
<b>Banques</b>	<b>9 268 476</b>	<b>6 309 610</b>
Amen Bank	3 521 796	1 561 539
ATTIJARI Bank	158 402	486 809
UIB	656 086	327 986
BIAT	1 821 752	1 408 122
ATB	3 078 624	2 436 534
Divers Banques	31 816	88 621
<b>Total</b>	<b>14 064 163</b>	<b>10 874 419</b>

### Les postes du compte de résultat :

Notes 18 : Revenus :

**54 884 959 TND**

Le chiffre d'affaires totalise durant l'exercice 2010 un montant de 54 884 959 dinars contre 45 292 280 dinars lors de l'exercice précédent, soit une évolution positive de l'ordre de 21.18 %.

Mois	Chiffre d'affaires	
	31/12/2010	31/12/2009
Janvier	3 970 350	2 563 447
Février	3 556 431	2 972 162
Mars	4 883 931	3 245 299
Avril	3 855 854	4 074 247
Mai	3 978 882	4 168 653
Juin	5 105 676	4 399 214
Juillet	4 330 794	3 932 111
Août	4 342 986	3 954 130
Septembre	4 798 758	3 700 197
Octobre	5 091 954	4 048 847
Novembre	4 509 495	3 509 931
Décembre	6 459 848	4 724 040
<b>Total</b>	<b>54 884 959</b>	<b>45 292 280</b>

Ce chiffre d'affaires est ventilé par type de produit comme suit :

Type de produit	Chiffre d'affaires
-----------------	--------------------

	31/12/2010	31/12/2009
Ventes aliments de bétail	8 947 932	4 953 534
Ventes MAIS et SOJA	0	1 031 929
Ventes poussins d'un jour	1 449 580	899 158
Dérivé dindes local	24 187 696	20 646 801
Dérivé poulets	15 218 896	13 673 275
Poulets Vivants	83 288	10 563
Charcuterie	1 804 629	1 744 827
Chienchela	309 111	363 145
Gammes Marinées	105 736	87 026
Gammes Emballées Exonérée	2 689 325	2 321 116
Ventes CHIKO'S	293 304	0
Prestation service	60 911	319
Ristourne sur chiffre d'affaires	-265 447	-439 412
<b>Total</b>	<b>54 884 959</b>	<b>45 292 280</b>

**Note 19 : Autres produits d'exploitations : 72 168 TND**

Ce poste s'analyse comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Divers Prestations de services	72 168	19 425
<b>Total</b>	<b>72 168</b>	<b>19 425</b>

**Notes 20 : Variation des stocks des produits finis et des encours : 3 085 534 TND**

La variation des stocks des produits finis et des encours s'analyse comme suit :

Désignation	Montant au		Variation (2-1)
	31/12/2010 (2)	31/12/2009 (1)	
Dérivés Dindes	818 577	324 187	494 391
Dérivés Poulets	2 080 289	1 120 532	959 757
Charcuterie	98 542	164 579	-66 037
Chienchela	5 981	2 336	3 645
Cheptel	4 578 014	2 887 012	1 691 002
Autre PF Chiko's	2 778	0	2 778
<b>Total</b>	<b>7 584 181</b>	<b>4 498 646</b>	<b>3 085 534</b>

**Note 21 : Achats matières premières consommés : 41 311 961 TND**

Ces achats s'analysent comme suit :

Rubrique	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Poussins	1 447 868	837 055
Achat Dindonneaux d'un jour	2 198 042	2 229 250
Dindes Vivants	242 390	256 804
Poulets Vivants	13 405 217	11 623 619
Charcuterie	1 664 082	1 278 460
Sons et huiles mélangé	459 944	235 976
Dindes démarrés	0	0
Divers Aliments	146 597	0
Achats maïs et soja	17 688 859	13 438 208
Achats CMV	2 112 605	1 421 306
Achats Ovin	53 993	0
Prestations services AVITOP	0	665 903
Prestations services NUTRITOP	1 105 681	810 769
Prestations services Eleveurs	779 148	200 803
Achats BOVINS	56 092	0
Variation des stocks	-48 558	-522 701
AVOIRS sur achat MP	0	-124 960
<b>Total</b>	<b>41 311 961</b>	<b>32 350 491</b>

### 21-1 : Variation des stocks de matières premières : -48 558 TND

La variation des stocks de matières premières s'analyse comme suit :

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (2)	31/12/2009 (1)	(2-1)
Poulets Vivants	37 628	60 823	-23 195
Dindes vivants	76 271	76 980	-709
Matière première pour Charcuterie	1 081 941	1 075 818	6 123
Aliments	332 920	241 286	91 634
MAIS ET SOJA	97 694	122 990	-25 296
<b>Total</b>	<b>1 626 454</b>	<b>1 577 897</b>	<b>48 558</b>

### Note 22 : Achats autres approvisionnements consommés : 3 261 753 TND

Ces achats se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Fournitures de bureau	45 693	34 300
Autres consommables	2 309	26 853
Mat consommables Centre élevage	1 284 545	739 829
Mat consommables et fournitures	85 168	17417

« Chikos »		
Sacs aliments	180 989	221 900
Achat Pièces de Rechanges	17 969	56 056
Achats Emballages	714 790	520 751
Charge de Gaz	58 158	153 919
Azote ALTS	0	576
Produits Désinfectants	177 720	67 419
Consommation d'eau	92 847	80 340
Consommation d'électricité	507 731	432 482
Achats Tenu de Travail	40 328	31 344
Variation des stocks	53 507	-20 874
<b>Total</b>	<b>3 261 753</b>	<b>2 362 312</b>

## 22-1 : Variation des stocks des autres approvisionnements : **53 507 TND**

La variation des stocks des autres approvisionnements s'analyse comme suit :

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (2)	31/12/2009 (1)	(2-1)
Produits désinfectants	21 789	16 159	5 630
Fournitures de bureau	16 666	28 316	-11 650
Tenue de travail	4 544	8 560	-4 016
Pièces de rechanges	133 763	205 745	-71 982
Emballages	225 917	225 121	796
Produits vétérinaires c élevages	87 872	60 157	27 715
<b>Total</b>	<b>490 551</b>	<b>544 058</b>	<b>-53 507</b>

## Notes 23 : Charges de personnel : **3 412 520 TND**

Les charges de personnel sont ventilées comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Salaire permanents RG	1 627 857	1 216 796
Salaire permanents RAA	1 054 320	608 010
Salaires S.I.V.P	15 041	3 275
Salaires C.E.F	42 835	46 253
Primes	133 636	118 099
Provision congés à payer	136 254	61 753

Charges sociales légales	402 579	294 031
<b>Total</b>	<b>3 412 520</b>	<b>2 348 217</b>

**Note 24 : Dotations aux amortissements et aux résorptions : 3 628 981 TND**

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Dot aux amorts des immobilisations corporelles et incorp	2 253 463	1 755 135
Dotations aux provisions des frais préliminaires	87 930	75 383
Dot aux provisions pour dép des créances	697 523	556 601
Dotations aux provisions pour risque et charge	532 993	52 784
Reprise sur provisions clients	0	-251 589
Dotations aux provisions pour dépréciation	57 073	0
<b>Total</b>	<b>3 628 981</b>	<b>2 188 314</b>

**Notes 25 : Autres charges d'exploitation : 3 992 680 TND**

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Services extérieurs	872 961	647 832
Autres services extérieures	2 789 342	2 229 795
Charges diverses ordinaires	53 556	51 771
État impôts, taxes et versements assimilés	276 820	165 724
<b>Total</b>	<b>3 992 680</b>	<b>3 095 122</b>

**25-1 : Le poste "services extérieurs": 872 961 TND**

Les services extérieurs est constitué de :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Divers Loyers	104 516	63 719
Loyers Points de Vente	201 381	174 614
Loyer camion Frigorifique	1 365	2 110
Service de gardiennage	172	11 609
Entretiens	368 881	266 872
Primes d'assurances	109 162	66 444
Formation personnel, Etudes et recherches	5 878	-4 659
Travaux de dessins et de fouille et autres	39 447	26 640

Analyses bactériologiques	42 158	40 484
<b>Total</b>	<b>872 961</b>	<b>647 832</b>

**25-2 : Le poste "autres services extérieurs" 2 789 342 TND**

Les autres services extérieurs est constitué de :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Honoraires	149 643	200 246
Cotisations, dons et subventions	35 906	23 648
Frais de publicité	289 230	225 461
Frais de transport	981 620	1 063 019
Frais de commercialisation	335 012	308 773
Carburant	632 057	139 878
Déplacements, missions et réceptions	49 728	39 518
Frais postaux et de télécommunications	75 625	82 071
Services bancaires et assimilés	240 521	147 182
<b>Total</b>	<b>2 789 342</b>	<b>2 229 795</b>

**25-3 : Charges diverses ordinaire 53 556 TND**

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Jetons de présence	50 000	50 000
Charges divers actionnaires	3 556	1 771
<b>Total</b>	<b>53 556</b>	<b>51 771</b>

**25-4 : "État impôts et taxes" 276 820 TND**

Le poste État impôts et taxes est constitué de :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Timbres fiscaux	1 330	1 092
TFP & Foprolos	84 250	38 775
TCL	110 086	93 027
Droit d'enregistrement	34 892	14 817
Taxe Municipale	4 893	2 379
Taxe de circulation et autres	36 447	14 641
Impôts divers	4 922	992
<b>Total</b>	<b>276 820</b>	<b>165 724</b>

**Notes 26 : Charges Financières Nettes : 1 289 109 TND**

Ces charges s'analysent comme suit:

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<b>Charges financières sur emprunts LMT</b>	<b>125 935</b>	<b>233 072</b>
Charges financières BTE	76 802	97 730
Charges financières Banque de Sud	19 356	65 572
Charges financières Amen Bank	22 508	64 535
Charges financières STB	7 269	5 235
<b>Intérêts / Billets de Trésorerie</b>	<b>108 205</b>	<b>19 786</b>
<b>Charges financières sur fin de stock</b>	<b>88 445</b>	<b>102 872</b>
Agios sur financement de stock AB	67 836	41 067
Agios sur financement de stock BS	9 935	25 630
Agios /financement de stock BIAT	0	12 453
Agios /financement de stock ATB	10 674	23 722
<b>Charges financières/ ptes déb</b>	<b>452 394</b>	<b>283 504</b>
Charges d'intérêts Amen Bank	125 100	75 122
Charges d'intérêts B Sud	47 938	54 152
Charges d'intérêts UIB	20 948	38 783
Charges d'intérêts ATB	132 333	41 442
Charges d'intérêts BIAT	125 571	73 472
Charges d'intérêts divers banques	504	532
<b>Frais d'escomptes</b>	<b>374 402</b>	<b>331 398</b>
Escomptes accordés / Amen bank	86 335	87 484
Escomptes accordés / Ettijari bank	34 055	39 136
Escomptes accordés / UIB	16 974	3 517
Escomptes accordés / BI AT	92 284	53 840
Escomptes accordés / ATB	82 538	31 491
Escomptes accordés / BT	0	60 494
Agios sur créances professionnelles	62 215	55 437
<b>Intérêts de retard</b>	<b>23 699</b>	<b>22 688</b>
Intérêts de retard /opérations financières	23 699	22 688
<b>Pertes de change</b>	<b>8 580</b>	<b>926</b>
<b>Profit de change</b>	<b>0</b>	<b>-456</b>
<b>Escompte obtenus</b>	<b>0</b>	<b>-636</b>
<b>Charges financières /leasing</b>	<b>107 448</b>	<b>24 308</b>
<b>Charges financières /leasing liées à Mod Compt</b>	<b>0</b>	<b>-3 401</b>
<b>Total</b>	<b>1 289 109</b>	<b>1 014 062</b>

**Note 27 : Produits des placements : 108 542 TND**

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts sur Créances LH et Med Lahmar	108 091	87 253
Autres	451	206
<b>Total</b>	<b>108 542</b>	<b>87 459</b>

**Note 28 : Autres Gains Ordinaires : 281 409 TND**

Les autres gains ordinaires se résument comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Plus value sur Cession immob Corp.	160 190	30 562
Profit exceptionnel	1 556	1 419
Quote part subvention inscrite au pte résultat	119 662	119 662
<b>Total</b>	<b>281 409</b>	<b>151 643</b>

**Note 29 : Autres Pertes Ordinaires : 62 461 TND**

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Pertes / CESSION Immo	62 461	40 061
Perte sur cession d'immobilisation	0	1489
<b>Total</b>	<b>62 461</b>	<b>41 550</b>

**Note 30 : Impôt sur les sociétés : -85 728 TND**

L'impôt au titre du premier semestre est comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Impôt 2010	85 728 (*)	7 002
<b>Total</b>	<b>85 728</b>	<b>7 002</b>

(\*) : La société bénéficie de la déduction partielle de ces bénéfices et ce à partir du 01 Avril 2010 suite aux agréments d'extension qui ont été obtenus en 2010

Concernant le premier trimestre 2010, la déduction est totale

**Les postes de l'état de flux de trésorerie :****Note 31 : Variation des autres actifs non courants : -160 881 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
<b>Augmentation des charges reportées 2010</b>	160 881(*)	0	-160 881
<b>Total</b>	<b>160 881</b>	<b>0</b>	<b>-160 881</b>

(\*) : Il s'agit des frais engagés par la société pour l'élaboration du prospectus d'augmentation du capital

**Note 32 : Variation des stocks :****-3 080 585 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
<b>Stocks</b>	9 701 187	6 620 602	-3 080 585
<b>Total</b>	<b>9 701 187</b>	<b>6 620 602</b>	<b>-3 080 585</b>

**Note 33 : Variation des créances :****-3 346 249 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
Clients ordinaires	4 675 183	3 548 480	-1 126 702
Chèques en caisse	1 165 904	0	-1 165 904
Clients, effets à recevoir	1 327 052	827 249	-499 803
Effets Impayés	1 770 013	1 263 799	-506 214
Chèques Impayés	496 282	781 664	285 382
Clients Douteux	2 772 021	2 439 013	-333 008
Factures à établir	0	0	0
<b>Total</b>	<b>12 206 454</b>	<b>8 860 205</b>	<b>-3 346 249</b>

**Note 34 : Variation des autres actifs courants : -2 858 658 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
Fournisseurs débiteurs	4 087 077	3 136 584	-950 493
Fournisseurs d'immobilisations avance	971 056	0	-971 056
Personnel avances et acomptes	35 800	17 275	-18 525
Etat subvention a recevoir	27 300	27 300	0
État impôt sur les bénéfices (excédent)	389 134	346 699	-42 435
Débiteurs Divers	539 888	661 334	121 445
Produits a recevoir	1 002 554	9 104	-993 450
Compte d'attentes débitrices	8 897	8 897	0
Charges constatées d'avance	18 335	19 087	752
Prêts aux personnels	10 725	6 465	-4 260
Régies d'accréditifs et Avances	23 156	22 516	-640
<b>Total</b>	<b>7 113 919</b>	<b>4 255 261</b>	<b>-2 858 658</b>

**Note 35 : Variation des fournisseurs d'exploitation : 1 596 879 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(1-2)
Fournisseurs d'exploitation	2 380 403	2 579 875	-199 472
Frs d'exploitation, effets à payer	5 217 857	3 864 392	1 353 464
Frs, factures non parvenues	1 067 137	624 250	442 886
<b>Total</b>	<b>8 665 397</b>	<b>7 068 518</b>	<b>1 596 879</b>

**Note 36 : Variation des autres passifs courants : 17 990 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(1-2)
Client avoirs à établir	132 276	158 310	-26 034
Personnels rémunérations dues	187 714	136 304	51 409
Provisions congés à payer	108 353	108 353	0
État impôts et taxes	367 981	541 530	-173 549
Etat impôts a payer (TCL)	17 795	17 795	0
Impôts à payer / société	7 002	7 002	0
TFP & FOPROLOS	15 588	21 265	-5 677
Actionnaires opérations sur capital	2 152	2 100	51
Administrateurs jetons de présence	40 000	18 000	22 000
CNSS	360 736	198 904	161 832

Créditeurs divers	68 284	50 254	18 029
Créditeurs divers charges à payer	40 430	27 545	12 885
Compte d'attente Crédeur	60 088	103 002	-42 914
Provisions pour litiges	6 400	6 400	0
Provision pour risque fiscal	25 500	25 500	0
<b>Total</b>	<b>1 440 299</b>	<b>1 422 308</b>	<b>17 990</b>

**Note 37 : Rejet quote-part de la subvention d'investissement : -119 662 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Quote-part subvention inscrite au compte de résultat	119 662
<b>Total</b>	<b>119 662</b>

**Note 38 : Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles : -3 579 318 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Acquisition des immobilisations corporelles de 2010	3 650 705
Acquisition des immobilisations incorporelles de 2010	30 366
Avance / fournisseurs des immobilisations 2009	68 419
Avance / Fournisseurs des immobilisations 2010	-170 173
<b>Total</b>	<b>3 579 318</b>

**Note 39 : Encaissement provenant de cession d'immobilisations financières : 187 475 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Cession d'immobilisation financières	187 475
<b>Total</b>	<b>187 475</b>

**Note 40 : Décaissement Dividendes : -1 260 000 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Distribution Dividende	-1 260 000
<b>Total</b>	<b>-1 260 000</b>

**Note 41 : Encaissement d'emprunts : 4 362 488 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Amen Bank (2010)	1 500 000
Attijari Bank (2010)	1 900 000
Tunisie leasing	962 488
<b>Total</b>	<b>4 362 488</b>

**Note 42 : Remboursements emprunts : -1 355 146 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010 (1)
Remboursement CMLT	-1 089 617
Remboursement Leasing	-212 782
Remboursement dettes CNSS	-52 747
<b>Total</b>	<b>-1 355 146</b>

**Note 43 : Encaissement provenant des crédits de gestion : 23 830 000 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Billet de trésorerie	15 350 000
Financement de stocks ATB	1 260 000
Financement de stocks AB	3 090 000
Financement de stocks BIAT	2 360 000
Financement de stocks Autres Banques	1 770 000
<b>Total</b>	<b>23 830 000</b>

**Note 44 : Remboursements des crédits de gestion : -23 575 000 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Billet de trésorerie	-16 050 000
Financement de stocks ATB	-1 260 000
Financement de stocks AB	-2 745 000
Financement de stocks BIAT	-2 020 000
Financement de stocks Autres Banques	-1 500 000
<b>Total</b>	<b>-23 575 000</b>

**Note 45 : Trésorerie fin de période : -8 387 938 TND**

Désignation	Montant au	
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)
Liquidités et équivalents de liquidités	880 538	131 283
Découverts bancaires	-9 268 476	-6 309 609
<b>Total</b>	<b>-8 387 938</b>	<b>-6 178 326</b>

# ENGAGEMENT HORS BILAN

AU 31 DECEMBRE 2010

(EN DINAR)

<b>47 -1</b>	<b><u>Engagements Donnés</u></b>		<b><u>14 862 479</u></b>
a)	Garanties réelles		<b>10 052 259</b>
	- Hypothèques	6 879 764	
	- Nantissements	3 172 495	
b)	Effets escomptés et non échus		<b>3 848 427</b>
c)	Créances professionnelles		<b>961 793</b>
<b>47 -2</b>	<b><u>Engagements Recus</u></b>		<b>7 <u>414 568</u></b>
	- Caution solidaire		7 200 000
	- Aval reçu		214 568
<b>47 -3</b>	<b><u>Engagements Recus LH ET DINDY</u></b>		<b><u>2 141 584</u></b>

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
Amen Bank	1 000 000	MT	<b>I/Hypothèque sur les propriétés objet des titres et réquisitions suivantes</b> 1- titre °6146 sis à Essaad 2-R°8151 sis à Essaad 3-R° n °9819 sis à Essaad 4-R°111177 sis à Béni Hassen 5-titre n°19327 sis à Bekalta <b>II/-nantissement sur FC et matériel</b>
	1 500 000	MT	
	5 545 000	CT	
<b>Total</b>	<b>7 545 000</b>		

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
BTEI	1 180 200	MT	<b>I/ Hypothèque sur les propriétés suivantes :</b> 1/ titre n°16373 sis à Teboulba 2/titre n°16372 sis à Teboulba 3/ titre n °19327 4/titre n°25466 5/titre n°6146 sis à Essaad 6 - Un terrain d'une superficie de 352010 m2 sis àBéni Hassen objet de la réquisition d'immatriculation N° 7316 <b>II/-nantissement sur FC et matériel</b>
	700 100	MT	
<b>Total</b>	<b>1 880 300</b>		

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
ATB & SOPAT	3 460 000	CT	<b>I/ Hypothèque sur les propriétés suivantes :</b> 1- titre °6146 sis à Essaad 2-R°8151 sis à Essaad 3-R° n °9819 sis à Essaad 4- titre n°16373 sis à Teboulba 5/titre n°16372 sis à Teboulba 6/titre n°19327 sis à Bekalta 7/R° n°111177 sis à Béni Hasssen 8/titre n°200809/105633 <b>II/-nantissement sur FC et matériel</b>

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
BIAT&Sopat	3 630 000	CT	<b>I/Hypothèque sur les propriétés suivantes :</b> 1- La totalité de la propriété sise à la propriété de BKALTA gouvernorat de Monastir d'une contenance de 67a 31 ca faisant objet du titre foncier N° 19327 Monastir, dénomé MADJANET TRAB LAHMAR 2-La totalité de la propriété sise à la délégation de Ksour ESSAF, gouvernorat de Mahdia objet du titre foncier N° 6146 Mahdia 3-La totalité de la propriété sise à ESSAAD, d'une superficie de 6400 m2, faisant l'objet de la réquisition d'immatriculation N° 8151 Mahdia 4-R° n° 9819 sis à Essaad <b>II/-nantissement sur FC et matériel</b>

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
UIB &Sopat	1 260 000	CT	<b>I/ Hypothèque sur les propriétés suivantes :</b> 1- titre °6146 sis à Essaad 2-R°8151 sis à Essaad 3-R° n °9819 sis à Essaad

4/titre n°200809 /105633  
 5/titre n°19327 sis à Bekalta  
 6/R° n°111177 sis à Béni Hasssen  
**II/-nantissement sur FC et matériel**

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
Attijari Bank & Sopat	1 000 000	MT	<b>I/Hypothèque sur les propriétés objet des titres et réquisitions suivantes</b>  1-Hypothèque sur la propriété sise à Ksour Essaf (Abattoir) d'une superficie de 6400 m <sup>2</sup> objet de la demande d'immatriculation N°8151 2-Hypothèque sur Rn° 9819 sis à Essaad  3- titre °6146 sis à Essaad 4- titre n°16372 sis à Teboulba 5- titre n°16373 sis à Teboulba 6-R°111177 sis à Béni Hassen  7-titre n°19327 sis à Bekalta 8-NATISSEMENT SUR FC & MATERIEL
	1 150 000	MT	
	1 900 000	MT	
	2 700 000	CT	
<b>Total</b>	<b>6 750 000</b>		

## **OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

### **A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire tenue le 21 Avril 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société de Production Agricole Teboulba comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### **1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **2. Responsabilité du Commissaire aux comptes**

**2.1.** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**2.2.** Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis à la Direction Générale de la Société. Il fait partie intégrante de notre présent rapport. Dans ce rapport nous avons recommandé particulièrement de fournir un effort supplémentaire pour le suivi, la justification et le lettrage des comptes tiers ainsi que le renforcement du dispositif du contrôle interne lié à la gestion de la trésorerie et à la gestion des stocks.

### **3. Justification de l'opinion**

**3.1.** Nous avons rencontré, lors de nos travaux, des difficultés qui ont eu pour effet de limiter l'étendue de nos investigations :

- a. Le défaut de réponse à nos demandes d'information sur les litiges en cours par un avocat, sur 3 mandats par la Société.
- b. Les opérations d'inventaire effectuées à la date de clôture par la société ont porté sur des stocks d'une valeur de 5.864 KDT sur un total de 9.701 KDT. Le reliquat des stocks non inventoriés en raison des difficultés techniques de comptage, soit 3.837 KDT, représente essentiellement des produits finis et des matières premières congelés. Les inventaires permanents, ont été cependant examinés, ils atténuent la limitation ci-dessus exposée et accusent des soldes relativement compatibles avec les valeurs des stocks figurant au bilan de la société au titre de l'exercice audité.
- c. Les opérations d'inventaire effectuées à la date de clôture par la société n'ont pas porté sur la totalité des immobilisations corporelles et n'ont pas donné lieu à un rapprochement avec les valeurs inscrites parmi ses actifs.
- d. L'absence de brouillard de caisse au titre de la Caisse « Chikos » dont le compte comptable a été créé le 31/12/2010. D'après les affirmations de la direction, la dite caisse a enregistré des recettes au titre de l'exercice 2010 pour 328,503 KDT provenant de la vente de produits prêts à la consommation au niveau du point de vente Chikos Mahdia et des dépenses ayant servi au règlement de fournisseurs de poulet, au règlement des dépenses du point de vente de Chikos et à l'alimentation de la caisse de la SOPAT pour respectivement 198,786 KDT, 49,828 KDT et 78,203 KDT.

**3.2.** Le rapprochement entre les soldes comptables des chèques et des effets impayés par client et l'état des impayés communiqué par la société fait ressortir des écarts positifs et négatifs respectivement de 538,910 KDT et 135,815 KDT. Les écarts positifs ont fait l'objet de provisions à due concurrence.

### **4. Opinion**

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de ce qui a été mentionné dans le paragraphe « justification de l'opinion », nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 de la Société de Production Agricole Teboulba, tels qu'annexés aux pages 16 à 53 de notre rapport, présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **5. Paragraphes d'observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 4 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur ce qui suit :

**5.1.** Les cessions intervenues au cours de l'exercice 2007 au profit de la société « LAHMER HOLDING » de 52.462 actions et de 6000 actions détenues par la SOPAT respectivement dans le capital de la société « FOODCOURT » et « MAVI » n'ont pas donné lieu à l'enregistrement auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunisie et ce, conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

**5.2.** La SOPAT a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société d'une taxation d'office dont le contenu du point de vue principe et montant est contesté par la SOPAT devant les juridictions compétentes.

**5.3.** La SOPAT a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal au titre du droit d'enregistrement. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société d'une taxation d'office dont le contenu du point de vue principe et montant est contesté par la SOPAT devant les juridictions compétentes.

## **6. Vérifications spécifiques**

**6.1.** En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

**6.2.** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la société aux dispositions du texte sus indiqué. A ce sujet, nous remarquons que le cahier des charges prévu par l'article 5 du même décret n'a pas été signé par la société.

Tunis, le 7 Juillet 2011

**AHMED MANSOUR**

## **RAPPORT SPECIAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010**

### **A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA**

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 :

#### **1. « AVITOP »**

**1.1.** La SOPAT a conclu avec la société « AVITOP » un contrat de sous-traitance en date du 15/12/2010 pour l'élevage de poulet de chair pour une durée d'un an. Aucune facturation au titre de ce contrat n'est intervenue au cours de l'exercice 2010.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011. Elle sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

**1.2.** Les avances consenties à la société AVITOP s'élèvent, au 31 décembre 2010, à 634.264 dinars.

#### **2. « NUTRITOP »**

**2.1.** La SOPAT a conclu avec la société « NUTRITOP » un contrat de sous-traitance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 en vertu duquel la société « NUTRITOP » assure la production pour le compte de la SOPAT de l'aliment pour volailles. Un avenant à ce contrat a été conclu le 31/12/2010 modifiant la rémunération de ses prestations de 37 dinars à 30 dinars par tonne d'aliment produit. La charge supportée par la société au titre dudit contrat a porté, en 2010, sur 1.105.681 dinars hors taxes.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 27 Septembre 2010, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**2.2.** La SOPAT a conclu une convention de compte courant associé avec la société NUTRITOP en date du 31/12/2010 en vertu de laquelle elle a consenti à cette dernière une avance de 2.700.000 dinars en vue de la convertir en actions au bout de neuf mois ou, à défaut, de la rembourser sur trois ans moyennant un intérêt au taux de 8 % l'an.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**2.3.** La Société SOPAT a convenu avec la société NUTRITOP de prendre en charge la consommation de carburant pour la chaudière exploitée par cette dernière.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**2.4.** Les avances sur prestations, accordées à la société NUTRITOP pour faire face à des charges d'exploitation de l'usine, ont atteint 732.373 dinars au 31/12/2010.

### **3. « LA CENTRALE DE VIANDE ROUGE »**

La SOPAT a acquis, courant le mois de Juillet 2010, une unité de production de viandes rouges placée sous le régime du règlement judiciaire et cédée par voie de justice conformément à la loi régissant les entreprises en difficultés économiques. Cette unité a été cédée au 31/12/2010 à la société « LA CENTRALE DE VIANDE ROUGE », société ayant des administrateurs communs avec la SOPAT, moyennant un prix global de 1.300.000 dinars. A la clôture de l'exercice audité, cette cession n'a été réglée qu'à hauteur de 800.000 dinars.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

### **4. Société « AL BARAKA »**

La SOPAT a acquis le 24 novembre 2010 auprès de la société « AL BARAKA », ayant des administrateurs communs avec la SOPAT, un stock de bovins pour une valeur de 31.214,200 dinars.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

### **5. Autres conventions**

**5.1.** Un contrat de crédit à moyen terme a été signé en date du 24 Décembre 2010 entre la SOPAT et ATTIJARI BANK pour une valeur de 1.900.000 dinars. Ce crédit est assorti des garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°16372 sise à Monastir.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°16373 sise à Monastir.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°19327 sise à Monastir.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété consistant en deux lots de terrains portant les n°45 et 46, sis à Béni Hassène, Monastir, faisant l'objet de la réquisition cadastrale n°111177.

Ce contrat, autorisé par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**5.2.** Un contrat de crédit à moyen terme a été signé en date du 28 Juillet 2010 entre la SOPAT et AMEN BANK pour une valeur de 1.500.000 dinars. Ce crédit est assorti des garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière de la propriété dénommée « MAKEN EL OUJEBBA » objet du titre foncier N° 6146 sis à Mahdia.
- Hypothèque immobilière de la propriété dénommée « POULAILLER TRAB LAHMAR » objet du titre foncier N° 19327 sis à Monastir.
- Hypothèque immobilière de la propriété sise à Beni Hassène objet du titre foncier issu de la réquisition cadastrale N° 111177.
- Hypothèque immobilière de la propriété sise à Ksour Essaf, objet de la demande d'immatriculation n°8151.
- Hypothèque immobilière de la propriété sise à Ksour Essaf, objet de la demande d'immatriculation n°4314.
- Nantissement de fonds de commerce et matériel en rang utile.

Ce contrat, autorisé par le conseil d'administration du 27 Septembre 2010, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**5.3.** Un contrat de crédit à court terme a été signé en date du 28 Juillet 2010 entre la SOPAT et AMEN BANK pour une valeur de 5.545.000 dinars. Ce crédit est assorti des garanties suivantes en hypothèque immobilière de 375 KDT seulement sur :

- La totalité de la propriété sise à Béni Hassène objet du titre foncier issu de la réquisition cadastrale n°111177.
- La totalité de la propriété sise à Ksour Essaf objet de la demande d'immatriculation n°8151.
- La totalité de la propriété sise à Ksour Essaf objet de la demande d'immatriculation n°4314.

Ce contrat, autorisé par le conseil d'administration du 27 Septembre 2010, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**5.4.** Un contrat de crédit de gestion accordé par l'Arab Tunisian Bank à la SOPAT le 28 Juillet 2009 a été renouvelé en 2010 moyennant une diminution de son montant. Ce crédit portant, au 31/12/2010 sur 3.460.000 Dinars, est assorti, selon l'avenant enregistré le 11 décembre 2010, des garanties suivantes :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce
- Nantissement sur matériel et outillage servant à l'exploitation du fonds de commerce
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 16372 sise à Monastir.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 16373 sise à Monastir.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 200809/105633 sise à Sousse.
- Hypothèque de rang utile sur le terrain sis à Bekalta, gouvernorat de Monastir, objet du TF n°19327.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 4314 sise à Mahdia
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 8151 sise à Mahdia
- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.

Cet avenant, autorisé par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**5.5.** Un contrat de crédit de gestion accordé par l'Union Internationale de Banques à la SOPAT le 7 Mars 2008 a été renouvelé en 2010 moyennant une augmentation de son montant. Ce crédit, portant au 31/12/2010 sur 1.260.000 Dinars, est assorti, selon l'avenant enregistré le 18 septembre 2010, des garanties suivantes :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce
- Nantissement sur matériel et outillage servant à l'exploitation du fonds de commerce
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 200809/105633 sise à Sousse.
- Hypothèque de rang utile sur le terrain sis à Bekalta, gouvernorat de Monastir, objet du TF n°19327.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.

Cet avenant, autorisé par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

**5.6.** Les billets de trésorerie émis par la SOPAT et non échus, au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit :

<i>Date d'émission</i>	<i>Préteur</i>	<i>Montant</i>	<i>Echéance</i>	<i>Taux d'intérêt</i>
<i>11/2010</i>	<i>A.T.D SICAR</i>	<i>500.000</i>	<i>21/02/2011</i>	<i>5.95 %</i>

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011. Elle sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

## **B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 dont voici les principaux volumes réalisés :

### **1. « Lahmer Holding »**

**1.1.** Suivant un acte de cession d'actions daté du 25 décembre 2007 entre la société « Lahmer Holding » et la société « SOPAT », sociétés ayant des administrateurs communs, la SOPAT a cédé 27.478 actions lui revenant dans le capital de la société « AVITOP » au prix de 418.504,063 dinars payable sur cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire.

**1.2.** Suivant un avenant signé le 25 décembre 2007, adossé à un acte de cession d'actions daté du 4 juin 2007 entre la société « Lahmer Holding » et la société « SOPAT », cette dernière a cédé 22.234 actions lui revenant dans le capital de la société « LOGITOP » au prix de 228 078,999 dinars payable sur cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire. Les dites actions sont entièrement nanties au profit de « Attijari Bank » en vertu d'un acte conclu entre la SOPAT et cette banque daté du 07/06/1999, en garantie d'un crédit à long terme de 1.050.000 dinars en principal.

**1.3.** Suivant un avenant signé le 25 décembre 2007, adossé à un acte de cession d'actions daté du 4 juin 2007 entre la société « Lahmer Holding » et la société « SOPAT », cette dernière a cédé 6.000 actions lui revenant dans le capital de la société « MAVI » au prix de 79 280 dinars payable sur cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire.

Le solde des créances nées des opérations précitées s'élève, au 31 décembre 2010, à 555.187 dinars dont 119.883 dinars sont échus.

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 5 septembre 2006, ont été approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2008.

### **2. « Mohamed Lahmar »**

Suivant un acte de cession d'actions daté du 7 juillet 2006, la Société SOPAT a cédé à M. Mohamed Lahmer 205.960 actions lui revenant dans le capital de la société « DINDY » au prix de 2.677.480 dinars payable sur treize ans dont trois années de franchise et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire. Le solde de cette créance s'élève, au 31 décembre 2010, à 2.627.480 dinars dont 303.211 dinars sont échus.

Cette convention, qui a continué à produire ses effets courant l'exercice 2010, a été autorisée par le conseil d'administration du 5 septembre 2006 et a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 septembre 2007.

### **3. « NUTRITOP »**

La SOPAT s'est portée caution solidaire hypothécaire du crédit de gestion accordé par l'Amen Bank à la société « NUTRITOP » pour une valeur de 4.450.000 dinars et ce, par l'affectation d'un bien immobilier sis à Bouficha, propriété de la SOPAT, objet du titre foncier n°200809/105633.

Ce cautionnement, autorisé par le conseil d'administration du 24 mars 2007 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 septembre 2007, a continué à produire ses effets courant l'exercice 2010.

### **4. « AVITOP »**

**4.1.** La SOPAT a signé avec la société AVITOP depuis 2009 une promesse de vente, en vertu de laquelle la SOPAT s'engage à acquérir le parc roulant, propriété d'AVITOP, la transaction porte sur une valeur de 883.500 dinars. Ce montant a été entièrement avancé à la société AVITOP et continue à figurer parmi les actifs de la SOPAT au 31/12/2010.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 21 Mai 2010 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010, a continué à produire ses effets courant l'exercice 2010.

**4.2.** Suivant un contrat de vente signé le 28 Septembre 2009 entre la SOPAT et la société « AVITOP », la SOPAT a acquis auprès de cette dernière un terrain sis à Boumerdes, pour une valeur de 403.138 dinars. A la même date, la SOPAT a conclu avec « AVITOP » un deuxième contrat portant sur l'acquisition des centres d'élevage, des équipements et des matériaux édifiés sur le même terrain pour une valeur globale de 1.207.195 dinars. Le dit terrain

demeure, au 31/12/2010, hypothéqué dans sa totalité au profit de la « Attijari Bank » en garantie d'un crédit à court terme contracté par « AVITOP » pour 1.200.000 dinars en principal.

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 29 Septembre 2009 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010, ont continué à produire leurs effets courant l'exercice 2010.

**4.3.** Suivant un contrat de vente signé le 28 Septembre 2009 avec la société « AVITOP », la SOPAT a acquis auprès de cette dernière un terrain sis à Bir ezreli Boumerdes, objet du titre foncier n°26378 pour une valeur de 339.444 dinars. A la même date, la SOPAT a conclu avec « AVITOP » un deuxième contrat portant sur l'acquisition des centres d'élevage, des équipements et des matériaux édifiés sur le même terrain pour une valeur globale de 1.861.701 dinars. Le dit terrain demeure, au 31/12/2010, hypothéqué dans sa totalité au profit de « Amen Bank » en garantie d'un crédit à court terme contracté par « AVITOP » pour 4.050.000 dinars en principal.

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 29 Septembre 2009 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010, ont continué à produire leurs effets courant l'exercice 2010.

## **5. « GALLUS »**

L'assistance fournie par la SOPAT à la société GALLUS, pour le démarrage de son projet implanté en Lybie, a été facturée, en 2009, pour un montant de 43.704 dinars. Ce montant n'a pas été réglé par la société GALLUS jusqu'au 31/12/2010.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 21 Mai 2010 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

## **6. Autres conventions**

**6.1.** Un contrat de crédit a été signé en date du 13 janvier 2009 entre « Amen Bank » et la SOPAT pour un montant de 1.000.000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Ksour essaf, objet de la demande d'immatriculation n° 8151 Mahdia.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Ksour essaf, objet de la demande d'immatriculation n° 4314 Mahdia.

Ce contrat dont les effets se poursuivent sur l'exercice 2010, a été autorisé par le conseil d'administration du 29 septembre 2009, et a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

**6.2.** Un crédit de gestion a été accordé au profit de la « SOPAT » par la « BIAT » pour un montant de 3.630.000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériel.
- Hypothèque de rang utile sur le terrain sis à Bekalta, gouvernorat de Monastir, objet du TF n°19327.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 4314 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 8151 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.

Ce contrat dont les effets se poursuivent sur l'exercice 2010, a été autorisé par le conseil d'administration du 22 juin 2009, et a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

**C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**1.** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

**1.1.** La société a mis à la disposition de l'un des membres de son Conseil d'Administration une voiture de tourisme.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 21 Mai 2010. Elle a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

**1.2.** Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14/06/2010 à 10.000 dinars bruts par administrateur. La charge supportée par la société, à ce titre, courant l'exercice audité, s'élève à 50 000 dinars.

**1.3.** La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'administration du 27 Mars 2007, Cette rémunération est composée de :

- Un salaire annuel de 77 000 dinars nets servi à raison de quatorze mensualités égales à 5 500 dinars chacune.
- Une voiture de fonction avec quota mensuel de carburant de 400 dinars.
- La prise en charge des dépenses liées à son logement à Mahdia (Règlement des factures de consommation STEG, SONEDE et Téléphone)
- La prise en charge de la cotisation au titre de la sécurité sociale.

A compter du moi de mai 2010, et sur décision du conseil d'administration réuni le 21 mai 2010, la rémunération du Président Directeur Général a été augmentée pour atteindre 122.000 dinars nets par an. Les autres avantages, fixés par la décision du Conseil d'Administration du 27 Mars 2007, demeurent inchangés.

**2.** Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

	P.D.G		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	137 982		50 000	40 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 7 juillet 2011

**AHMED MANSOUR**